



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des pêches et des océans

FOPO • NUMÉRO 014 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 15 novembre 2011

Président

M. Rodney Weston

Comité permanent des pêches et des océans

Le mardi 15 novembre 2011

• (1535)

[Traduction]

Le président (M. Rodney Weston (Saint John, PCC)): La séance est ouverte.

Je profite de l'occasion pour vous remercier messieurs de vous joindre à nous aujourd'hui. Nous vous savons gré d'avoir pris du temps dans vos horaires chargés pour venir discuter avec notre comité. Comme vous le savez probablement, nous étudions les systèmes d'aquaculture en parc clos. Nous avons hâte de prendre connaissance de vos points de vue et de tout conseil que vous pourriez offrir au comité.

À titre d'information, nous établissons des périodes précises pour les questions et les réponses. Nous essayons de poser le plus grand nombre de questions possible. Si je vous interromps, je m'en excuse d'avance. C'est tout simplement parce que j'essaie d'être équitable et que je veux m'assurer que tous les membres aient une chance égale de poser leurs questions et d'obtenir des réponses.

Monsieur Taylor, merci d'être là aujourd'hui. Je pense que le greffier vous a déjà parlé des limites de temps. Nous essayons de faire en sorte que les déclarations préliminaires ne dépassent pas les dix minutes. Je vous cède donc la parole, vous pouvez commencer.

M. Bill Taylor (président, Fédération du saumon Atlantique): Merci, monsieur le président et membres du comité.

Je veux vous remercier tous de me donner l'occasion de témoigner aujourd'hui.

Je m'appelle Bill Taylor, je suis le président directeur général de la Fédération du saumon Atlantique. Je suis accompagné de mon collègue Jonathan Carr. Il est le directeur en recherche et en environnement de la Fédération du saumon Atlantique.

Je vous donne un peu de contexte. La Fédération du saumon Atlantique est un organisme international destiné à la conservation du saumon. Nos activités ont une portée internationale étant donné que nous travaillons dans l'ensemble de l'Atlantique Nord partout où il y a des saumons sauvages de l'Atlantique et notre mission consiste à conserver et à restaurer les migrations des saumons sauvages de l'Atlantique dans l'ensemble de l'Atlantique Nord dans les écosystèmes, les rivières et les habitats marins océaniques sur lesquels les saumons de l'Atlantique dépendent pour survivre.

L'administration centrale internationale de la Fédération du saumon Atlantique se situe à Saint Andrews au Nouveau-Brunswick. Nous avons également des bureaux locaux, un au Québec, un dans chacune des provinces de l'Atlantique et l'administration centrale des États-Unis se situe à Brunswick au Maine. Nous sommes un organisme caritatif sans but lucratif. Nous devons recueillir nos propres fonds pour soutenir nos activités de conservation de sensibilisation et de programme de recherche. Nous ne recevons aucun financement du gouvernement.

Notre structure fait en sorte que nous sommes véritablement une fédération, c'est-à-dire une organisation cadre à la tête de laquelle se situe la Fédération du saumon Atlantique. La fédération chapeaute cinq conseils provinciaux soit le Québec et les quatre provinces atlantiques, et il y en a également deux aux États-Unis. Sous ces conseils provinciaux et d'État, il existe 120 associations locales fluviales, comme la Miramichi Salmon Association et la Margaree Salmon Association, entre autres, et ces associations comptent entre 25 000 et 30 000 bénévoles qui oeuvrent à la réalisation de notre mission de conservation.

Quel est l'état des migrations de saumons sauvages de l'Atlantique dans l'ensemble du Nord Atlantique? Les migrations sont en déclin, et ce, pour les 30 dernières années. Examinons plus particulièrement l'Amérique du Nord, soit le Canada depuis le milieu des années 1970, où les migrations de saumons sauvages de l'Atlantique ont connu un déclin en passant d'environ 1,8 million de saumons de grande taille et de un madeleineau, c'est-à-dire un saumon qui a passé une seule année en mer, sont remontés dans nos rivières, et au Canada, on compte environ 1 100 rivières à saumon sauvage de l'Atlantique, encore une fois au Québec et dans les quatre provinces de l'Atlantique. Donc, nous avons connu un déclin de 1,8 million de poissons au milieu des années 1970 à un peu plus de 400 000 poissons en 2001. Depuis lors, nous avons connu une modeste augmentation au cours des quelques dernières années, tandis que l'an dernier en fait les chiffres n'avaient jamais été aussi bons. Lorsque je dis « bons » ce que vous devez faire c'est d'examiner les chiffres de la Miramichi Nord — ainsi la Miramichi, l'île du Cap-Breton au Nord de toutes ces régions, et il s'agit également du Nord du Nouveau-Brunswick de la Gaspésie et de la côte Nord du Québec, Terre-Neuve-et-Labrador — toutes ces zones sont relativement saines. Mais tout ce qui se trouve au sud de cette zone connaît un déclin constant.

L'une des principales menaces pour le saumon sauvage est l'aquaculture. Cela a été bien documenté. Il suffit d'examiner les zones où les migrations de saumons sauvages sont en déclin pour constater encore une fois que c'est dans le sud des Maritimes et au sud de Terre-Neuve. L'aquaculture a été désignée comme la cause principale du déclin de ces zones salmonicoles. Et il n'y a pas que notre recherche qui présente ces résultats. Cette constatation est bien étayée par des institutions de recherche et des universités, et même par notre propre gouvernement fédéral.

Le plus récent rapport du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, soit le COSEPAC, qui est un comité non partisan constitué de professeurs universitaires, de chercheurs et de représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, a signalé trois zones où il y a de nombreuses installations d'aquaculture dans les Maritimes. Dans la baie interne et externe de Fundy, l'aquaculture est désignée comme posant la plus importante menace aux migrations de saumons sauvages, et il en va de même pour le sud de Terre-Neuve. Encore une fois, lorsque j'ai dit que cette année avait été une relativement bonne année pour les migrations de saumons sauvages, ce n'est certainement pas par hasard que ce n'était pas le cas dans ces zones et qu'il continue d'y avoir des problèmes.

La FSA mène également ses propres recherches dans la rivière Magaguadavic, par exemple, qui se situe près du centre de l'industrie aquacole de la baie de Fundy tout près de Saint Andrews. Notre fédération fait des recherches sur les répercussions de l'aquaculture sur les saumons sauvages dans cette rivière depuis une quinzaine d'années. En fait, le MPO utilise la rivière Magaguadavic comme référence pour son étude des répercussions du secteur aquacole sur les stocks de poissons sauvages d'un bout à l'autre du pays.

Depuis le début de notre recherche dans la rivière Magaguadavic, recherche que Jonathan a dirigé depuis les quinze dernières années, nous avons constaté que les migrations de saumons sauvages de cette rivière au milieu des années 1980 se situaient aux environs de 800 à 1 000 poissons annuellement. Depuis lors, il y a eu un sérieux déclin, à tel point que nous pouvons maintenant compter sur les doigts de la main le nombre de saumons sauvages qui reviennent dans cette rivière.

Nous surveillons également les échappées des installations d'aquaculture dans la rivière Magaguadavic. Au cours des 10 dernières années, sauf pour une année, le nombre d'échappées était en fait supérieur au nombre de saumons sauvages qui remontaient la rivière Magaguadavic.

Je veux vous présenter toutes les préoccupations. Ce sont des préoccupations qui sont bien étayées: la pollution, le pou du poisson, le transfert des maladies, les échappées et le croisement avec des saumons sauvages. Il existe différentes études sur la descendance résultant d'un croisement entre un poisson d'aquaculture et un saumon sauvage. La descendance n'est pas aussi bien outillée pour la survie. S'il s'agit d'un poisson aquacole femelle, elle ne pond pas un aussi grand nombre d'oeufs. Les oeufs ne sont pas aussi viables de sorte qu'il y a moins d'alevins. Il y a donc moins de poissons qui se rendent en mer et ceux qui s'y rendent sont mal équipés pour survivre.

Pour ce qui est du nombre de sites aquacoles, on enregistre, que ce soit en Norvège, au Sud de l'Écosse ou dans la baie de Fundy, un grand nombre d'échappées chaque année. Uniquement dans la baie de Fundy, les échappées se comptent dans les dizaines de milliers et, certaines années, dans les centaines de milliers de saumons. C'est ainsi qu'ont lieu les croisements. Même si la pollution et le pou du poisson sont des problèmes sérieux, les problèmes de génétique sont beaucoup plus sévères et ont des conséquences plus néfastes.

La FSA a répété à maintes reprises qu'elle n'est pas contre l'aquaculture. Le concept d'élever des poissons pour l'alimentation humaine est logique et élimine les pressions exercées sur les stocks de poissons sauvages. En fait, si l'on examine notre propre histoire, la FSA était en faveur de l'aquaculture. Nous estimons qu'il s'agissait d'une solution pour réduire la pression sur les stocks sauvages et offrir un bon produit alimentaire, nécessaire à l'époque.

Mais nous n'avions pas prévu — et les scientifiques non plus — les conséquences inattendues de l'aquaculture.

Soyons clairs, nous ne nous opposons pas au concept de l'aquaculture. Nous sommes en faveur de l'aquaculture durable. Nous estimons que l'aquaculture terrestre est un pas dans la bonne direction.

Nous sommes un groupe de défense des droits qui ne cherche pas à se plaindre constamment. Nous sommes conscients des emplois liés à l'aquaculture et de l'importance de ces emplois pour les collectivités côtières. Mais il faut également tenir compte de l'utilité des saumons atlantiques sauvages et de l'industrie de la pêche récréative.

Gardner Pinfold Consulting, une entreprise canadienne digne de confiance, vient de publier un rapport sur l'importance du saumon sauvage de l'Atlantique dans l'Est du Canada. La pêche récréative du saumon atlantique se chiffrait à elle seule à 130 millions de dollars l'an dernier et permettait de soutenir l'équivalent de 3 300 emplois à temps plein.

Il faut savoir que ces emplois se situent dans les zones rurales du Nord du Nouveau-Brunswick, de l'île du Cap-Breton, de Terre-Neuve-et-Labrador, de Gaspé et sur la Côte Nord du Québec. Si les résidents de ces collectivités n'ont pas un travail lié aux rivières à saumon — guides, travailleurs dans l'industrie de l'attirail de pêche, de la construction de canots, dans les pourvoiries ou l'industrie de l'hébergement — ils sont probablement au chômage. Il n'y a pas beaucoup de solution de rechange. Cela permet de mesurer l'importance des saumons sauvages dans le secteur de la pêche récréative.

Le saumon sauvage a aussi une grande importance pour les Premières nations. Il est important que tous les Canadiens sachent que nos rivières sont suffisamment saines pour accueillir des saumons sauvages et des saumons sauvages de l'Atlantique. Cela constitue un indicateur de la santé de nos propres rivières, des environnements marins et de la planète.

Lorsque Gardner Pinfold Consulting a examiné la valeur totale des saumons atlantiques sauvages — et l'on ne tient compte que du Québec et des quatre provinces atlantiques — elle s'élevait à 255 millions de dollars annuellement, et elle soutenait l'équivalent de 3 800 emplois à temps plein.

Monsieur le président, il s'agit d'un rapport récent, et je serais heureux de le transmettre au greffier ainsi qu'à vous et au comité si vous voulez en avoir des exemplaires au terme de cette réunion.

La FSA joint aussi le geste à la parole dans ses investissements. C'est facile pour nous de dire que nous favorisons l'aquaculture durable. Mais que faisons-nous à cet égard? Nous avons établi un partenariat avec Conservation Fund Freshwater Institute, qui est un organisme de conservation de l'environnement de renommée mondiale aux États-Unis. Nous collaborons avec cet organisme, basé en Virginie-Occidentale quia une longue expérience dans la recherche et le développement de la technologie dans le domaine des installations aquacoles terrestres, pour élever des saumons de l'Atlantique dans des parcs clos terrestres, et les saumons peuvent être commercialisés en l'espace de quelques mois.

•(1540)

Nous estimons qu'il s'agit d'un projet à long terme s'échelonnant sur plusieurs années. Nous avons invité l'industrie à se joindre à nous. Bien sûr, nous aimerions avoir son soutien financier, mais il a été clair que cela n'était pas nécessaire. Nous ne voulons pas nous adonner à l'aquaculture. Nous voulons démontrer que la technologie fonctionne et qu'elle peut être concurrentielle au plan des prix, et nous espérons transférer les connaissances technologiques à l'industrie afin qu'elle puisse continuer de croître et, nous l'espérons, afin qu'elle adopte la technologie de parcs clos terrestre afin d'éliminer toutes les possibilités d'échappées de saumons des fermes salmonicoles aux rivières sauvages et pour éliminer les répercussions négatives des produits chimiques, des vaccins, de la pollution et du pou du poisson, entres autres.

Les gens parlent souvent des coûts supplémentaires. Je connais les résultats du rapport du MPO sur les coûts accrus des installations terrestres par rapport aux installations actuelles de parcs en filet, mais aucune des études ne tient compte des coûts environnementaux qui sont considérables dans les pratiques actuelles ni des coûts des produits chimiques et des vaccins ni de ce que les échappées coûtent à l'industrie et qui augmentent année après année. Nous sommes persuadés que lorsque nous aurons fait les calculs et que le modèle d'entreprise sera présenté, les saumons d'élevage commercial dans des installations terrestres seront compétitifs au niveau des prix par rapport aux pratiques courantes d'élevage en parcs en filet.

Je vois qu'il me reste peu de temps, monsieur le président. Je vais tout simplement résumer en disant que l'industrie aquacole des parcs en filet est impliquée à l'échelle mondiale pour ce qui est des répercussions environnementales négatives. L'industrie de l'aquaculture dit qu'il serait trop coûteux de transférer ces installations sur la terre. Lorsqu'il est question de gros profits, il y aura toujours des excuses pour maintenir le statu quo et ne pas aller de l'avant avec des technologies nouvelles et améliorées.

À l'heure actuelle, et je suis certain que d'autres témoins vous en ont parlé, il existe toute une panoplie de réglementations inefficaces gérées par des organismes qui font la promotion et qui réglementent l'industrie aquacole. Il est temps que le MPO et les gouvernements de provinces où il y a des fermes d'élevage de saumon et des migrations de saumon sauvage de l'Atlantique mettent en oeuvre un régime réglementaire rigoureux pour contrôler les répercussions négatives sur l'environnement et qu'ils veillent à ce qu'il soit respecté. Nous percevons l'aquaculture terrestre comme étant un pas dans la bonne direction, puisque cela permet de séparer les poissons d'élevage des poissons sauvages, de protéger notre environnement, de protéger l'industrie de la pêche récréative au saumon qui est lucrative, les pêches des Premières nations et les pêches commerciales traditionnelles comme la pêche au homard.

Merci, monsieur le président. Je serai heureux de répondre de mon mieux à vos questions.

•(1545)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Taylor.

Nous allons commencer par M. Haynes.

M. Bryan Hayes (Sault Ste. Marie, PCC): Merci, monsieur le président.

J'ai lu vos notes d'information et j'aimerais parler quelque peu du partenariat avec l'organisme Freshwater Institute de Virginie-Occidentale. Pourriez-vous nous donner un peu plus de détails. Vous nous avez dit que dans quelques mois la première cohorte de poissons sera prête pour le marché. J'aimerais avoir une idée de

l'information que vous avez pu recueillir jusqu'à maintenant et que vous pourriez nous présenter, à savoir des choses que vous avez apprises ou des conclusions que vous avez tirées et ce que vous espérez également réaliser à l'aide de ce partenariat?

M. Bill Taylor: J'ai amené mon collègue Jonathan Carr avec moi pour de bonnes raisons, c'est-à-dire pour m'aider à répondre justement à ce genre de questions.

John.

M. Jonathan Carr (directeur, Recherche et environnement, Fédération du saumon Atlantique): Ils veulent fournir des données sur le taux de croissance et de survie, sur des paramètres clés à savoir comment sont élevés les poissons s'il y a utilisation d'antibiotiques ou de produits chimiques entre autres. Aujourd'hui, nous pouvons vous dire que les poissons croissent bien. Le taux de mortalité se situe à environ 5 p. 100 et il s'agit dans ce cas de poissons qui ont sauté à l'extérieur des réservoirs. À notre connaissance il n'y a pas de problème de maladies, de parasites ou d'autres pathogènes. Aucun antibiotique ni vaccin n'ont été utilisés. Les poissons croissent bien. À la fin d'août ils pesaient environ 1,6 kilogramme et ils devraient atteindre leur cible de près de 4 kilogrammes d'ici janvier.

D'après les comparaisons des graphiques entre les installations terrestres en Virginie-Occidentale et les installations de parcs en filet, ces poissons seraient prêts à être vendus environ huit ou neuf mois avant que les poissons en cages marines n'atteignent leur poids de mise en marché. Donc, ils croissent beaucoup plus rapidement dans de l'eau douce.

M. Bryan Hayes: Je suis certain que vous aviez établi des paramètres et des attentes qui ont été atteints à cette étape de la production?

M. Jonathan Carr: Toutes nos attentes ont été comblées à cette étape.

M. Bryan Hayes: Je me demande si les parcs clos constituent le moindre de deux maux. Vous faites la promotion de la technologie en parc clos, bien entendu parce que vous avez des préoccupations environnementales relativement aux systèmes de parcs en filet. Pour ce qui est des parcs clos, vous préoccupez-vous encore de ce que l'industrie puisse décider d'adopter cette technologie? Je pense que je peux probablement vous dire directement là où je veux en venir: la pêche récréative au saumon. On peut encore craindre que les parcs clos pourraient prendre une part du marché de la pêche récréative. Je veux tout simplement savoir si les parcs clos vont vous préoccuper.

•(1550)

M. Bill Taylor: C'est une bonne question. Pour ce qui est de préoccupations ayant trait à l'industrie de la pêche récréative, la réponse est non.

Voici quelques explications, la plupart des membres de la FSA sont bien évidemment des pêcheurs de saumon récréatifs, mais pas tous. Nous représentons et sommes les porte-parole de personnes qui veulent protéger les poissons sauvages. Il arrive quelques fois que nous devions prendre des mesures qui ne sont pas toujours favorablement accueillies par les pêcheurs de saumon. Nous sommes en faveur de fermeture par exemple lorsque les poissons sont en danger.

Cela étant dit, nous n'envisageons pas de répercussions négatives pour les saumons sauvages de l'Atlantique. En fait, nous avons même examiné les statistiques concernant les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que la recirculation de l'eau parce qu'il s'agit également de ressources limitées. Nous ne pensons pas qu'il y aura de répercussions négatives. En fait, l'eau de nos systèmes est à 98 ou 99,8 p. 100 de l'eau recirculée. Nous faisons également grandement usage de l'énergie solaire. L'une des choses très intéressantes dont on ne tient pas souvent compte dans le cas des systèmes d'aquaculture terrestres, c'est que ces installations peuvent se situer près des marchés de sorte que l'on élimine ou que l'on réduit considérablement les coûts de transport ainsi que les émissions liées au transport du poisson sur de grandes distances.

M. Bryan Hayes: Ai-je le temps de poser une autre question?

Le président: Oui.

M. Bryan Hayes: Dans votre rapport, il est indiqué que 270 millions de dollars sont générés par l'industrie aquacole, mais que ce chiffre ne tient pas compte des dommages causés par l'industrie aux poissons, aux mollusques et crustacés ni à l'environnement en général. Que pouvez-vous nous dire à cet égard? Y a-t-il une façon quelconque de quantifier tous ces éléments.

M. Bill Taylor: Je vais essayer. Ce chiffre de 270 millions de dollars provient aussi de l'étude Gardner Pinfold, et je pense qu'elle a été financée par l'industrie. Alors j'espère que l'on compare des pommes avec des pommes.

Je pense avoir dit qu'au Québec et dans les quatre provinces de l'Atlantique il y a plus de 1 000 rivières qui autrefois abritaient des migrations de saumon sauvage de l'Atlantique. Au Nouveau-Brunswick, par exemple, il y a plus de 100 rivières à saumons sauvages. Plus de la moitié d'entre elles sont fermées parce que trop peu de saumons sauvages revenaient dans ces rivières. En fait, la FSA approuve ces fermetures. Dans la région de la baie de Fundy, 40 rivières du côté du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse de la baie de Fundy ont été fermées. Et c'est là que se situe l'industrie aquacole. Lorsque des rivières comme les rivières Saint-Jean, Tobique, Nashwaak et les 40 rivières en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick sont fermées, cela signifie que l'on ferme également l'industrie de la pêche récréative: les établissements hôteliers, les pourvoiries, les agences de guides et les fabricants d'attirail de pêche. Il y a un coût de lié à tout cela.

La FSA est très optimiste. Même si le chiffre d'affaires de l'industrie de la pêche récréative était 130 millions de dollars en 2010, nous estimons que si les sites étaient restaurés cette pêche vaudrait encore davantage. Lorsque nous pourrions rouvrir ces rivières et les ensemercer de saumons sains, et nous pouvons constater que... La rivière Saint-Jean, de mon vivant, et je ne suis pas aussi vieux que cela — je ne me sens pas vieux de toute façon — était la deuxième rivière de saumons atlantiques la plus productive en Amérique du Nord, à part la rivière Miramichi. Et elle est fermée.

J'espère que cela répond à votre question.

M. Bryan Hayes: Oui.

Merci, monsieur le président.

Le président: Il vous reste environ une minute, monsieur Kamp.

M. Randy Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission, PCC): Je vais poser une question brève alors.

Il me semble que dans vos notes d'information... Vous y avez fait référence mais je ne peux pas trouver le passage maintenant. En disant qu'il faut favoriser les systèmes en parcs clos, vous suggérez que si l'élevage se fait sur la terre, il pourrait avoir lieu n'importe où.

Ce n'est pas tout à fait vrai. D'autres témoins nous ont dit qu'il était difficile de trouver toutes les sources d'eau nécessaires pour avoir un système en recirculation. Par conséquent, les fermes ne peuvent pas être installées n'importe où.

Mais si on pouvait les installer plus près des marchés, et je pense que c'est ce que vous dites dans votre document, qu'est-ce qui empêcherait des industries de quitter les zones rurales du Nouveau-Brunswick, par exemple ou de Terre-Neuve-et-Labrador et d'aller s'installer aux États-Unis, à Chicago ou dans d'autres endroits plus près des marchés? Est-ce que ce ne serait pas un résultat négatif de l'adoption à grande échelle des systèmes en parcs clos?

M. Bill Taylor: Jonathan, voulez-vous parler d'abord des sources d'eau? Je pourrais ensuite répondre à la deuxième partie de cette question.

M. Jonathan Carr: Bien sûr.

Pour ce qui est des sources d'eau, il y a certaines limites. Il faut disposer de suffisamment d'eau, que ce soit à partir de sources ou de puits. Il y a également la qualité de l'eau. Par conséquent on ne peut pas s'installer n'importe où, mais on disposerait de beaucoup plus d'options que dans le cas actuel des cages en filet.

• (1555)

M. Bill Taylor: Je suppose que la réponse honnête serait de dire que probablement rien ne pourrait empêcher l'industrie de s'établir près de Chicago ou bien près de Toronto ou d'Ottawa, mais je suis persuadé qu'il existerait tout de même un marché dans les Maritimes et je pense que ce marché serait excellent.

Il faut également savoir que les poissons produits dans une ferme terrestre... et c'est tout à fait ce que nous avons constaté à date, et c'est qu'il s'agit d'un bien meilleur produit que ce qui est élevé dans des parcs en filet, et quand aux emplois soutenus par la technologie en parc clos... il y aurait pour le moins autant d'emplois et ils seraient probablement mieux rémunérés.

Le président: Merci.

Monsieur Donnelly.

M. Fin Donnelly (New Westminster—Coquitlam, NPD): Merci, monsieur le président.

Je souhaite la bienvenue à nos invités et je les remercie d'être là.

Dans votre déclaration préliminaire vous avez dit que le saumon de l'Atlantique est en forte décroissance ou en déclin au cours des 30 dernières années. Je pense que vous l'avez mentionné, mais pourriez-vous nous dire une fois de plus ce que vous pensez être la principale cause de ce déclin.

M. Bill Taylor: Bien sûr. Je peux vous transmettre cette information. Le saumon de l'Atlantique connaît un déclin important essentiellement depuis les années 1970 jusqu'il y a environ 10 ans... Il fait l'objet de nombreuses menaces. Je ne voudrais pas pointer le doigt et dire qu'il y a une cause du déclin du saumon et que c'est l'aquaculture. Ce déclin est le résultat de nombreuses causes: perte de l'habitat, mauvaises pratiques de foresterie, mauvaises pratiques agricoles, pêche commerciale poursuivie pendant trop longtemps et ainsi de suite.

Mais, c'est dans les secteurs où il y a une forte concentration de fermes aquacoles et d'installations de parcs en filet comme celle qui se trouve dans la baie de Fundy et au sud de Terre-Neuve, que les migrations de poissons ont connu un déclin important. Par ailleurs, ce déclin a commencé à voir le jour à la même époque où l'industrie des parcs en filet a commencé à prendre de l'expansion. Il existe de nombreuses études scientifiques revues par des pairs — et elles sont trop nombreuses pour toutes les nommer — qui indiquent que l'aquaculture est la cause du déclin. J'ai mentionné que le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada a indiqué que l'aquaculture est la principale source du déclin dans les zones interne et externe de la baie de Fundy ainsi qu'au sud de Terre-Neuve.

Il y a quelques années — en 2001 — il ne restait que quelques saumons sauvages de l'Atlantique aux États-Unis. Le seul État où il y a encore du saumon sauvage est l'État du Maine. Le gouvernement des États-Unis a pris des mesures pour que tous les saumons sauvages de l'Atlantique, c'est-à-dire les quelques saumons sauvages de l'Atlantique qui restaient, soient mis sur la liste des espèces en danger. Au deuxième rang, après la perte d'habitat en raison des projets hydroélectriques se trouvait l'aquaculture en tant que cause principale du déclin. Ainsi, il n'y a pas que la FSA qui blâme l'aquaculture mais également l'ensemble de la communauté scientifique de l'Atlantique Nord.

M. Fin Donnelly: Merci.

Selon vous, quelle est la chose la plus importante que le gouvernement pourrait faire pour régler ce problème?

M. Bill Taylor: Pour régler le problème...?

M. Fin Donnelly: La diminution marquée.

M. Bill Taylor: Le gouvernement fédéral — Pêches et Océans — devrait allouer de nouveau un plus grand nombre de ressources pour promouvoir la conservation, la restauration et la gestion du saumon sauvage de l'Atlantique.

Nous avons examiné le budget du MPO pour le saumon sauvage de l'Atlantique comparé à l'aquaculture. Le budget du MPO pour la gestion, la conservation, la conformité, l'évaluation, la recherche et ainsi de suite était d'environ 25 millions de dollars au milieu des années 1980 en ce qui a trait au saumon sauvage de l'Atlantique. Il y a quelques années, ce budget avait été réduit à seulement 12 millions. Si l'on tient compte de l'augmentation du coût de la vie, il s'agit non pas d'une diminution de la moitié mais bien de 75 p. 100 sur cette période.

Alors, dans une période où le nombre de saumons sauvages diminue, le budget du MPO visant à gérer et à restaurer les migrations de saumons sauvages connaît également un déclin important. Cela ne veut pas dire que le MPO ne dispose pas d'un excellent effectif. Nous travaillons de très près avec les employés du MPO qui veillent à la conformité et à la recherche notamment. Ce sont des gens dévoués, mais ils sont de moins en moins nombreux à affronter des défis de plus en plus importants.

M. Fin Donnelly: Si, par exemple, l'industrie de l'aquaculture devait se relocaliser... Disons qu'il surviendrait une solution qui ferait en sorte d'apporter des changements dans cette industrie et qu'elle se relocaliserait plus près des marchés. Je poursuis essentiellement la pensée de M. Kamp qui disait que s'il s'agissait d'installations en parc clos, et que l'industrie s'installait sur terre plutôt que sur mer et qu'elle se rapprocherait des marchés... Selon vous, qu'advierait-il de la pêche sauvage par exemple? Quelle serait l'incidence sur les pêcheurs commerciaux, le tourisme, le secteur des loisirs et les pêcheurs sportifs? Qu'advierait-il si ce changement avait lieu?

• (1600)

M. Bill Taylor: C'est une excellente question. Il n'existe pas de pêche commerciale pour le saumon de l'Atlantique au Canada aujourd'hui. Cette pêche a été progressivement supprimée pendant les années 1990 vu la grande préoccupation concernant la diminution des stocks de saumon sauvage. Dans le sud des provinces maritimes, la rivière Saint-Jean, la baie de Fundy, la Nouvelle-Écosse et le sud de Terre-Neuve, il y a une grande possibilité de rétablir les stocks de saumon sauvage et de raviver une industrie de pêche récréative très fructueuse, qui, tout comme l'aquaculture, soutient un grand nombre d'emplois en tourisme dans les régions rurales, dans les communautés riveraines et dans les régions côtières. Or, j'y entrevois une possibilité d'emplois accrue et des retombées économiques.

M. Fin Donnelly: Combien de temps me reste-t-il?

J'ai une question à deux volets relativement à l'aquaculture en parc clos. Croyez-vous que cela aiderait à atténuer les problèmes? Je crois que c'est ce à quoi vous avez fait allusion.

En outre, quelle serait une transition raisonnable pour l'industrie dans votre région afin de passer des enclos en filet à des parcs clos?

M. Bill Taylor: Nous envisageons certainement l'aquaculture terrestre en parc clos comme solution et, nous nous rendons également compte qu'un modèle d'affaires logique doit être établi. Comme je l'ai dit plus tôt, nous tentons de joindre l'acte à la parole et de travailler avec l'industrie, avec le fonds de conservation et avec quiconque veut faire une analyse de rentabilité pour démontrer que c'est concurrentiel en termes de coût. Cela prendra du temps.

La première étape devrait être un moratoire sur la croissance future de l'industrie et tout ce qu'il y a de nouveau, que ce soit un droit acquis ou un concept semblable, ou jusqu'à ce que la transition soit complétée. Cela prendra du temps.

M. Fin Donnelly: Vous ne voulez pas vous hasarder de donner le nombre d'années?

M. Bill Taylor: Au moins une décennie.

M. Fin Donnelly: Aussi, à des fins de précision, lorsque vous parlez de pêcheurs récréatifs, incluez-vous les pêcheurs sportifs?

M. Bill Taylor: Les pêcheurs sportifs, oui.

M. Fin Donnelly: Sur la côte Ouest, nous faisons une distinction entre la pêche récréative et la pêche sportive. À vrai dire, la pêche sportive est souvent liée au camp de pêche.

Vous pouvez donc regrouper ces deux catégories sous la rubrique pêche récréative.

M. Bill Taylor: En effet. Sur la côte Est, nous sommes d'avis — et je crois que MPO est du même avis — que nous avons les pêcheurs des Premières nations qui ont le droit de capturer du poisson à des fins alimentaires, sociales et rituelles; les pêcheurs sportifs et récréatifs regroupés; les pêcheurs commerciaux. Donc, trois groupes de pêcheurs.

Le président: Merci.

Monsieur Sopuck.

M. Robert Sopuck (Dauphin—Swan River—Marquette, PCC): Merci beaucoup et merci à nos témoins. Je vais admettre mon parti pris. Je suis un fier membre de la Fédération du saumon atlantique. Cet été, j'ai également été admis à la Miramichi Salmon Association et j'y ai pêché pour la première fois cette année. Je commence à avoir une affinité profonde et durable pour le saumon sauvage de l'Atlantique. C'est vraiment un poisson remarquable.

Cela dit, je représente aussi une région rurale — il est vrai que c'est dans l'ouest du Canada, mais je porte un chapeau rural —, alors lorsque je vois le nombre d'emplois en aquaculture sur les côtes, je trouve les arguments très convaincants. La FSA a fait un excellent travail depuis quelques années pour réduire et tôt ou tard éliminer la pêche commerciale du saumon sauvage de l'Atlantique. Croyez-vous que la production accrue d'aquaculture fait en sorte que nous n'aurons plus jamais à pêcher le saumon sauvage de l'Atlantique étant donné que nous produisons suffisamment de poisson par l'entremise de l'aquaculture?

•(1605)

M. Bill Taylor: Oui.

M. Robert Sopuck: J'estime que c'est un aspect très positif de l'aquaculture.

Vous avez parlé des échappées. Quel est le taux de survie des poissons qui s'échappent? On fait souvent de l'empoisonnement par exemple. Dans les Grands Lacs la pêche au saumon est passée de la pêche commerciale du saumon de l'Atlantique à la pêche du saumon du Pacifique basée sur l'empoisonnement. Alors cette idée de rehausser la population de poissons par l'entremise de l'empoisonnement est une pratique bien établie dans certaines situations.

Monsieur Carr, quel est le taux de survie des poissons échappés et, vont-ils éventuellement se joindre aux poissons sauvages pour faire partie de la migration?

M. Jonathan Carr: Tout d'abord, la meilleure éclosion est le réseau fluvial lui-même, mais il y a des situations où les éclosions sont nécessaires pour aider à rétablir les stocks de poissons.

Les poissons issus de l'aquaculture ont été élevés et domestiqués depuis plusieurs générations déjà. Au début des années 1990, nos premiers stades de nos études sur la rivière Magaguadavic, nous croyions que le taux de survie était relativement bon. Lorsque les poissons s'échappaient, ceux-ci se retrouvaient dans le réseau fluvial. Il y a eu un grand nombre de poissons qui se sont retrouvés dans le système pluvial, beaucoup plus que ce que nous croyions à l'époque.

Nous nous sommes rendus compte 10 à 15 ans plus tard que le taux de survie des poissons qui s'échappaient des cages à filet était très faible. Nous estimons qu'environ 0,1 p. 100 ou 0,2 p. 100 de ces poissons qui se sont échappés des cages à filet se sont retrouvés dans les cours d'eau sauvages. Pour revenir à ce que je disais plus tôt, concernant la domestication de ces poissons, si ces poissons devaient se croiser avec les stocks sauvages dans les cours d'eau, les études ont démontré que ce serait dévastateur pour la valeur adaptative de la progéniture.

Certains de ces cours d'eau — nous surveillons les rivières — ont aussi peu que 6 ou 10 poissons sauvages. Il faut donc aussi peu que un ou deux poissons échappés dans ces rivières pour frayer avec le poisson sauvage et réduire leur valeur adaptative. Cela signifie que les générations futures auront beaucoup plus de mal à survivre.

M. Robert Sopuck: J'ai mes doutes. Si ces poissons d'élevage ont si peu de valeur adaptative, leur taux de survie serait presque inexistant. C'est peut-être une discussion qu'il faudrait avoir à un autre moment.

Vous dites cependant que là où il y a de l'aquaculture, les stocks de saumons sauvages de l'Atlantique ont diminué. Comme vous le savez, en science, la coïncidence n'a rien à voir avec le lien de cause à effet.

Quel genre d'étude pathologique a été menée sur des spécimens de saumon sauvage de l'Atlantique dans des rivières près des cages

d'aquaculture? Qu'arrive-t-il au poisson sauvage à votre avis? Que nous révèlent les données?

M. Jonathan Carr: Voulez-vous dire lorsqu'ils interagissent ou lorsqu'ils passent près des cages à filet?

M. Robert Sopuck: On accuse toujours l'industrie de l'aquaculture lorsqu'il s'agit de maladies, lorsqu'il s'agit de produits chimiques utilisés et ainsi de suite. On tend à croire que cela a un effet sur le poisson sauvage. A-t-on fait des analyses pathologiques sur le saumon sauvage de l'Atlantique pour établir un lien entre les deux?

M. Jonathan Carr: Le cas que nous avons qui établirait un lien — encore, ce n'est pas certain — est le cas de l'AIS et du saumon sauvage de l'Atlantique de la rivière Magaguadavic en 1999. Comme Bill l'a dit plus tôt, nous surveillons cette rivière depuis 1992. En général, nous ne prenons pas un poisson sauvage pour faire un dépiégeage à moins que celui-ci ne soit trouvé mort ou grièvement blessé dans nos pièges.

En 1999, nous avons eu quelques cas de poissons sauvages morts dans les pièges. Dans un de ces cas, l'anémie infectieuse du saumon a été détectée, ce qui a décimé l'industrie au Nouveau-Brunswick au milieu des années 1990. Nous avons également trouvé des poissons d'élevage dans les pièges dont le test était positif pour l'AIS. L'AIS ressemble à la grippe, c'est très contagieux. Si des poissons entrent en contact, ils peuvent contracter la maladie. C'est le lien le plus près que nous avons pu établir, mais on ne peut pas affirmer que ce poisson en particulier l'ait contracté d'un poisson d'élevage.

M. Robert Sopuck: J'estime qu'il reste beaucoup à faire pour distinguer la coïncidence du lien de cause à effet.

Vous avez fait valoir que vous croyez qu'il existe maintes raisons pour le déclin des stocks de saumon. Croyez-vous que les phoques fassent partie du problème? On a envisagé un programme de réduction des phoques. Êtes-vous d'avis que c'est un des outils parmi d'autres?

•(1610)

M. Bill Taylor: C'est un outil dans un éventail d'outils très précis. Les phoques, les cormorans, les harles et les saumons coexistent depuis toujours. C'est la loi du plus fort, l'équilibre de l'écosystème, etc.

On a effectué de la recherche pour déterminer l'impact réel de la forte population de phoques sur les saumons sauvages. Dans les estuaires de rivières, là où il existe une forte concentration de phoques à l'endroit de la migration du saumon, un abattage de phoque serait une possibilité. Un important abattage au hasard n'aurait probablement pas un effet positif.

Revenons aux données — j'ai tenté d'être clair dans mon exposé, mais je ne crois pas y être arrivé — l'impact négatif de l'aquaculture sur le saumon sauvage est bien documenté et il existe la maladie, l'AIS, le pou du poisson, la pollution, et ainsi de suite... C'est l'impact génétique qui influe de façon plus déterminante. La grande majorité des poissons d'élevage meurt peu de temps après leur fuite, la multitude de fuites... Il y a moins d'un an, à ce temps-ci de l'année, il y a eu trois grandes fuites dans la baie de Fundy. La fuite de plus de 200 000 poissons a été déclarée par le gouvernement provincial. Même si vous n'avez que 0,1 p. 100 de ces 200 000 poissons, vous avez tout de même 2 000 poissons échappés. Nous les voyons remonter nos rivières, comme la Magaguadavic, endroit où chaque année depuis une décennie, les poissons d'élevage ont dépassé le nombre de poissons sauvages. Il suffit de quelques croisements et de quelques générations avant de commencer à perdre le saumon sauvage et les migrations.

Je suis tout à fait d'accord qu'il faut de la science claire et définitive. C'est pourquoi la Fédération du saumon Atlantique tente à nouveau de faire partie de la solution. Nous nous consacrons à la Magaguadavic depuis quelques années. Je ne prétends nullement avoir toutes les réponses. Mais nous pouvons cependant partager ce que nous savons et, on l'espère, tirer des leçons de notre expérience antérieure, et dans bien des cas ce n'est pas une expérience enrichissante.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Eyking.

L'hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je suis ravi de faire partie du Comité des pêches. La pêche est une des activités les plus rentables du Cap-Breton.

Je suis du Cap-Breton et nous avons déjà eu au moins 10 bonnes rivières à saumons à l'époque. Je crois qu'il n'en reste qu'une seule, la Margaree et sa population de saumons n'est pas formidable. Nous espérons la voir revenir en force.

Il y a quelques années je suis allé en Norvège pour assister à une conférence mondiale sur l'aquaculture. Le Canada a été présent ainsi que l'Écosse, l'Islande et la Norvège, bien sûr. Ces pays hébergent également le saumon de l'Atlantique et pratiquent beaucoup d'aquaculture. J'ai vu, notamment, une ferme piscicole de flétans. Il y avait de grands peignes, semblables à des aquariums. Ils puisaient l'eau des fjords et ajustaient l'eau à la bonne température. C'est là où ils ajustaient les niveaux. C'était intéressant de voir l'élevage du flétan. À l'époque ils croyaient que c'était la voie à suivre pour le flétan et peut-être même pour d'autres espèces de poisson — par l'aquaculture. Je sais également qu'ils étaient préoccupés de la cohabitation du saumon sauvage et des poissons d'élevage dans ces régions.

Ma première question porte sur ces pays: l'Islande, l'Écosse et la Norvège, car ils ont aussi le saumon de l'Atlantique et pratiquent également l'aquaculture. Ont-ils des règles et des réglementations qui diffèrent des nôtres relativement à la gestion des différentes régions et baies? Ont-ils des systèmes différents? Comment les choses se passent-elles? Qu'arrive-t-il au saumon de l'Atlantique dans ces pays? Si on les compare à nous, sont-ils à l'avance ou en retard?

M. Bill Taylor: Ils ne sont pas plus avancés que nous. Ils ont de graves problèmes en Norvège. Il y a de graves problèmes dans le sud-ouest de l'Écosse. L'Écosse a en fait désigné d'importantes régions de saumon sauvage, les plus précieuses, comme des zones interdites à l'aquaculture. Il y a donc en Écosse des zones exemptes d'aquaculture.

En Norvège on se préoccupe beaucoup des répercussions de l'aquaculture sur la migration des saumons sauvages et la très lucrative industrie de pêche récréative ou pêche sportive en Norvège. Le pou du poisson et les poissons qui s'échappent sont un problème considérable.

Le meilleur exemple réglementaire, ou du moins ce que j'en sais, est celui de l'est du Canada et celui de l'État du Maine. Dans cet État, vu la faible quantité de saumons sauvages de l'Atlantique qui reste, l'espèce a été inscrite sur la liste des espèces en péril. Ils ont là des contrôles réglementaires beaucoup plus sévères et que l'industrie doit respecter afin de mener ses affaires, à Cobscook Bay, dans le Maine, ce qui n'est pas très loin. C'est-à-dire que vous pouvez voir le Maine à partir du quai de St. Andrews. Les mêmes acteurs industriels doivent travailler dans un cadre réglementaire beaucoup plus

rigoureux dans le Maine que lorsqu'ils se trouvent à quelques milles dans la baie de Fundy.

• (1615)

L'hon. Mark Eyking: L'industrie de l'aquaculture à Terre-Neuve semble croître très rapidement. Je crois qu'on y élève de la morue et d'autres espèces de poisson. Êtes-vous en train de dire que cela pourrait être dévastateur pour Terre-Neuve ainsi que pour la région de l'Atlantique? C'est un des rares endroits où il existe encore du saumon de l'Atlantique qui remonte les rivières.

M. Bill Taylor: C'est vrai. Je veux que la recherche, l'information et les conseils que nous avons ainsi que notre expérience ne donnent pas naissance à des préoccupations. Je ne soulève pas de préoccupations aujourd'hui relativement à l'aquaculture du flétan ou de la morue, mais de l'aquaculture du saumon de l'Atlantique. Encore une fois, les maladies et le pou du poisson posent problème, mais c'est le grand nombre de poissons échappés qui est préoccupant. Les introgressions et les répercussions génétiques sont permanentes. Cela pourrait avoir un effet sur toutes les rivières avec le saumon sauvage de l'Atlantique. Les migrations ainsi que les stocks de saumon dans ces rivières ont évolué au cours de milliers d'années. Les gens du Cap-Breton peuvent reconnaître un poisson de Margaree. Les gens ont passé beaucoup de temps dans l'industrie du saumon. En un simple coup d'oeil, les pêcheurs à la ligne peuvent reconnaître un poisson de la rivière Margaree d'un poisson qui vient de la rivière West Sheet Harbour.

L'hon. Mark Eyking: C'est bien. Il me reste peu de temps et j'ai une autre question.

Si j'ai bien compris, la majorité des saumons de l'Atlantique se dirigent vers la mer du Groenland quand ils sont petits et ils peuvent y manger beaucoup de crevettes. Est-ce la zone où on les retrouve?

M. Bill Taylor: Les gros saumons, ceux qui passent plus de deux hivers en mer — les saumons pluribermarins comme on les appelle — les gros reproducteurs vont au Groenland. Les madeleineaux, les saumons qui passent un seul hiver en mer, n'ont pas assez de temps pour faire l'aller-retour jusqu'au Groenland. Ils vont à la mer du Labrador près de Terre-Neuve. Les poissons de la baie de Fundy restent surtout dans la baie de Fundy ou dans le golfe du Maine, mais les gros saumons vont jusqu'au Groenland.

L'hon. Mark Eyking: Y a-t-il quelque chose dans cette zone qui pose problème pour le poisson? On a indiqué que les phoques pourraient causer le problème. Est-ce que ce sont les crevettes? Combien y a-t-il de crevettes dans cette zone? Est-ce que ce pourrait être la température de l'eau? Chez nous il y a le problème avec les maquereaux et les pêcheurs disent qu'il ne s'agit que de quelques degrés de différence dans la température de l'eau pour perturber la population de maquereaux près de Cap-Breton. Y a-t-il autre chose que la méchante aquaculture du saumon qui cause ces problèmes? Y a-t-il quelque chose qui se produit dans la mer du Groenland? Y a-t-il quelqu'un là-bas qui les capture dans leurs filets? Est-ce la température de l'eau?

M. Bill Taylor: Ce sont toutes de très bonnes questions.

Il y avait une importante pêche commerciale au Groenland. La Fédération du saumon Atlantique et un de nos partenaires islandais, le North Atlantic Salmon Fund, ont en fait travaillé avec le gouvernement autonome du Groenland et les pêcheurs groenlandais pour suspendre cette pêche. Nous avons conclu une entente, en vertu de laquelle ils ne s'adonnent pas à la pêche commerciale et nous investissons dans des occasions d'emplois différentes pour les pêcheurs. Ils vivaient d'une modeste pêche de subsistance qui est en fait en expansion, parce qu'ils voient davantage de poissons, par exemple.

Il y a de nombreuses causes pour expliquer le déclin du saumon de l'Atlantique. L'aquaculture en est une.

Il y a de nombreuses régions dans l'est du Canada où la migration des saumons de l'Atlantique a connu une augmentation au cours de la dernière décennie. Il s'agit de régions où il n'existe aucune activité d'aquaculture. Dans la baie de Fundy et le sud de Terre-Neuve, le déclin est régulier. Toute la province de Terre-Neuve a connu une année record cette année, sauf à baie d'Espoir et Conne River, dans le sud de Terre-Neuve, là où se trouvent les activités d'aquaculture.

L'hon. Mark Eyking: C'est donc l'Écosse qui montre l'exemple en n'établissant pas de salmonicultures où ils le souhaitent...

M. Bill Taylor: Ils ont une zone exempte d'aquaculture.

• (1620)

Le président: Merci beaucoup, messieurs Taylor et Carr.

Au nom du comité, je tiens à vous remercier d'être venus et d'avoir comparu devant notre comité aujourd'hui, ainsi que d'avoir pris le temps de répondre à nos questions. Les membres du comité l'apprécient. Merci beaucoup.

Nous allons faire une courte pause, le temps d'accueillir nos témoins suivants, puis nous reprendrons nos travaux très rapidement.

• (1620)

_____ (Pause) _____

• (1625)

Le président: Nous reprenons nos travaux.

J'aimerais remercier notre deuxième groupe de témoins pour leur présence aujourd'hui. Merci de consacrer une partie de vos emplois du temps chargés pour comparaître devant le comité et partager vos idées sur l'aquaculture en parc clos. Nous sommes impatients de discuter avec vous.

Comme vous l'avez probablement entendu un peu plus tôt, nous tentons d'imposer des limites de temps aux députés afin de pouvoir poser autant de questions que possible pendant la réunion. Je suis certain que le greffier vous a informés que nous donnons généralement à nos témoins une dizaine de minutes pour présenter leur allocution.

Je présume que vous commencerez, madame Halse. Vous avez la parole lorsque vous serez prête.

Mme Nell Halse (vice-présidente, Communications, Cooke Aquaculture Inc.): Bonjour. Merci beaucoup de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

Je m'appelle Nell Halse. Je représente Cooke Aquaculture, une entreprise salmonicole familiale de la région du Canada atlantique.

Je travaille en étroite collaboration avec Glenn Cooke, le PDG, et je suis très heureuse d'être ici aujourd'hui pour le représenter, de même que sa famille et les 2 500 employés qui vivent aujourd'hui de l'aquaculture dans la région Atlantique, le Maine et, aujourd'hui, le sud du Chili et le sud de l'Espagne.

Je tiens aussi à souligner que mon collègue, Alan Craig, vice-président des ventes pour l'entreprise, a pu m'accompagner aujourd'hui. Il ne fera pas de déclaration préliminaire, mais si vous avez des questions portant spécifiquement sur le marché, il pourra peut-être m'aider à y répondre.

Au cours des 25 dernières années, Glenn Cooke, son père et son frère ont construit une entreprise canadienne de classe mondiale qui jouit maintenant d'une place de choix à la tête de l'industrie au Canada et qui figure aussi parmi les cinq principales entreprises salmiconoles dans le monde. Des ventes d'un demi-milliard de dollars sont prévues cette année.

Notre entreprise a été nommée parmi les 50 entreprises canadiennes les mieux gérées et, au printemps, Glenn Cooke a reçu un doctorat honorifique en science de l'Université du Nouveau-Brunswick. Glenn et l'entreprise ont reçu de nombreux prix d'entreprise, tant au Canada qu'aux États-Unis.

Grâce à notre équipe des ventes et du marketing, nous avons établi une excellente relation avec les consommateurs de détail et des services alimentaires au Canada et aux États-Unis. Si vous achetez du saumon de l'Atlantique frais dans votre supermarché local, que ce soit Loblaws, Sobeys ou Métro, ou dans une petite poissonnerie, comme celle qui se trouve au marché d'Halifax, vous achetez probablement l'un de nos saumons de l'Atlantique frais, qui nageait dans les eaux de la côte Est il y a à peine quelques jours.

Nos réussites et notre croissance ne se sont pas faites au détriment de nos collectivités ni de nos voisins. Nous comprenons qu'il est nécessaire de mériter et de conserver l'acceptabilité de nos activités. En fait, les membres de la famille Cooke et tous nos employés vivent dans les collectivités où nous oeuvrons. Nous avons des racines profondes qui remontent à plusieurs générations, de sorte que nous tablons sur un patrimoine marin précieux. Nous dépendons de la santé durable de l'écosystème. Tout comme les collectivités de la pêche et de la conservation, nous nous considérons comme des partenaires d'un front de mer fonctionnel dynamique et vibrant. Nous coexistons depuis 25 ans.

Pour nous tous, les débarquements records du secteur de la pêche au homard sont de très bonnes nouvelles. Il est aussi très positif de voir l'amélioration de la migration du saumon de l'Atlantique dans de nombreuses régions.

En fait, ma curiosité a été piquée par un commentaire fait plus tôt au sujet du fait que je suis membre de la Fédération du saumon Atlantique. Notre entreprise collabore avec la FSA dans le cadre de nombreux projets essentiels de conservation du saumon, en particulier sur la côte Sud du Nouveau-Brunswick. L'entreprise est aussi propriétaire d'un camp de pêche à Miramichi. Nous sommes des pêcheurs avides et des membres de longue date du Miramichi Salmon Club. Il y a donc de nombreux points communs, ici.

Notre engagement est de contribuer à un secteur des fruits de mer sain et durable pour le Canada atlantique — pas seulement un secteur de l'aquaculture — un secteur qui respecte le riche patrimoine marin qui nous fait tous vivre.

Notre slogan est « refuser de suivre le courant ». Cela illustre clairement la stratégie de notre entreprise. Nous avons pavé notre propre voie vers le succès, grâce à de bons rendements financiers année après année, en dépit de nombreux défis, les types de défis auxquels tous les pisciculteurs doivent faire face. Parmi ces défis, mentionnons les ouragans, les inondations, les températures anormalement élevées de l'eau l'été, les températures extrêmement froides et le refroidissement extrême en hiver, la variation de la valeur des devises et le marché, ainsi que les pertes en raison des maladies et des parasites.

En dépit de ces obstacles, la famille Cooke a réussi à recruter une équipe de gestion professionnelle et des scientifiques internes qui contribuent à l'intégration entière de l'entreprise qui gère maintenant nos activités, de l'oeuf à l'assiette. Cela signifie que nous avons notre propre programme de stocks de géniteurs, nos propres écloseries, nos propres cultures et nos propres usines de transformation. Nous concevons, fabriquons et entretenons notre propre équipement. Nous produisons nos propres aliments. Nous fabriquons nos propres emballages. Nous dirigeons notre propre division du camionnage. Nous avons également notre propre division des ventes et du marketing.

• (1630)

Je pense que cette mise en contexte est très importante avant de passer au sujet de votre étude courante à la question de savoir si nous devrions ou si nous pourrions transférer tout le secteur salmonicole canadien de l'océan à la terre, en parc clos, dans des parcs de stockage de réservoirs.

Je suis heureuse que vous nous ayez demandé de participer à votre étude, parce que nous sommes des spécialistes des parcs clos et que nous avons beaucoup d'expérience et d'expertise à amener à votre discussion. Trop souvent, le débat tourne autour de la culture du poisson sur papier, pas de la salmoniculture dans l'eau, dans le cadre d'une entreprise réelle. Notre réponse à la question d'aujourd'hui est donc non.

Nos saumons passent la première partie de leur vie dans des systèmes clos. Notre entreprise exploite une douzaine d'écloseries dans le Canada atlantique et le Maine. Nous ouvrirons bientôt une nouvelle écloserie de 38 000 pieds carrés à la fine pointe de la technologie sur la côte Sud de Terre-Neuve, à St. Alban's. Elle aura la capacité d'accueillir trois millions de saumoneaux par année et réutilisera 98 p. 100 de ses eaux.

Nous accueillons des centaines de visiteurs chaque année à nos bureaux principaux d'Oak Bay, au Nouveau-Brunswick, et nous serions heureux de recevoir le comité si vous trouviez le temps de venir visiter en personne une écloserie commerciale moderne et progressiste.

Notre stock de géniteurs, ou de parents soigneusement choisis, passent toute leur vie dans un système clos de recyclage exempt de maladie. Nous savons ce qu'il coûte de cultiver ces poissons. Les coûts en découragent plus d'un et ne pourraient pas être assumés pour toutes les étapes de notre production. Nous oeuvrons donc à petite échelle pour protéger les géniteurs pour les générations futures. Nous connaissons les défis dans le domaine de la santé des poissons. Nous savons quels niveaux de densité des stocks sont préférables pour une croissance maximale et une santé optimale.

Nos poissons d'élevage proviennent de ce stock de géniteurs dans nos écloseries. Les oeufs sont incubés et éclosent là, puis ils passent l'année suivante environ en eau douce, comme les saumons à l'état sauvage, jusqu'à ce qu'ils deviennent des saumoneaux et, comme à l'état sauvage, qu'ils soient prêts à entrer dans leur habitat naturel en

eau salée pendant 18 à 24 mois, jusqu'à ce qu'ils soient prêts pour la récolte.

Nous avons également un programme de traçabilité de l'ADN élaboré par notre équipe responsable de la production en eau douce afin de suivre le poisson, de l'oeuf à l'assiette.

Nous tenons à souligner que les coûts des investissements nécessaires pour créer les installations terrestres en vue d'appuyer Cooke Aquaculture, c'est-à-dire seulement notre capacité de production dans le Canada atlantique et le Maine, frôlent le milliard de dollars. Ce montant ne comprend pas les coûts liés à la recherche et à l'achat de l'énorme parcelle de terrain qui serait nécessaire et ne tient pas compte du besoin d'avoir un approvisionnement uniforme et abondant en eau. Aucune terre côtière n'est disponible entre la Nouvelle-Écosse et la frontière du Maine pour recevoir les lots d'une taille de plus de 8 000 terrains de football qui seraient nécessaires pour les installations de grossissement.

Toutefois, même si des terres étaient disponibles, les coûts plus élevés de pompage, de chauffage et de refroidissement de l'eau seraient extrêmement élevés et occasionneraient également une empreinte de carbone très nuisible pour l'environnement. On dit souvent que l'industrie se préoccupe des coûts, mais il y a tant d'autres questions.

Ainsi, plutôt que de transférer nos poissons de la mer à la terre, nous pensons avoir fait la preuve absolue que nous pouvons cultiver le saumon atlantique dans un environnement naturel avec des incidences minimales sur les stocks sauvages et l'habitat. Nous disposons de nombreux outils nous permettant de minimiser les conséquences environnementales de nos cultures océaniques. Celles-ci prévoient un programme d'échantillonnage du plancher océanique vérifié par le gouvernement, une approche axée sur le rendement à l'égard des approbations gouvernementales concernant l'exploitation, que nous devons obtenir chaque année avant d'établir notre stock de poissons, des systèmes de gestion de l'alimentation sophistiquée afin de prévenir le gaspillage, de meilleures formulations alimentaires et régimes axés sur les données scientifiques afin d'obtenir un indice de conversion maximale ainsi qu'un site soigneusement choisi pour les cultures dans des zones où les marées sont suffisantes.

En outre, depuis plus de 10 ans, nous explorons une approche axée sur l'écosystème à l'égard de la culture appelée aquaculture multi-trophique intégrée; c'est parce que le saumon est une espèce nourrie. Les saumons créent des nutriments précieux qui peuvent être utilisés pour cultiver d'autres espèces, comme des moules et des algues. Ce travail expérimental que nous réalisons avec Thierry Chopin de l'Université du Nouveau-Brunswick et Shawn Robinson du MPO à St. Andrews a été entamé il y a près de 10 ans. Il s'agissait au départ d'une expérience biologique qui est passée à une échelle commerciale grâce à un partenariat établi récemment avec Loblaw's et leur programme de saumon SourceSensée.

Selon nous, les exigences réglementaires des gouvernements fédéral, provinciaux et des États qui sont déjà appliqués sur la côte Est du Canada et des États-Unis ont créé des normes strictes concernant l'environnement et la santé des poissons. Nos systèmes de production respectent ou excèdent ces normes.

•(1635)

En outre, notre entreprise a obtenu la certification de l'éco-étiquette reconnue mondialement Seafood Trust. Cette éco-étiquette, qui se concentre sur les améliorations continues, exige de nous que nous établissions des procédures d'exploitation normalisée pour nos écloséries, nos cultures et nos usines, que nous créions un système interne de vérification, que nous nous soumettions régulièrement à des vérifications externes et que nous établissions continuellement de nouveaux objectifs chaque année.

Les saumons de l'Atlantique qui sont élevés dans nos cultures de la côte Est sont des stocks natifs sains qui nagent dans leur environnement naturel. Ils restent dans la culture grâce à un système de filets, de cages et d'appareils d'amarrage qui sont conçus spécialement par notre équipe de spécialistes internes en vue de faire face aux environnements difficiles à haute énergie de la baie de Fundy, de l'océan Atlantique et du golfe du Maine. Les résultats de notre entreprise en ce qui concerne le confinement sont exemplaires, tant au Canada qu'aux États-Unis.

Nous savons que vous avez déjà entendu, y compris aujourd'hui, une liste de préoccupations concernant les incidences environnementales, les fuites de saumon et la santé des poissons. Je peux vous dire que nous partageons ces préoccupations, cela ne fait aucun doute. C'est pour cette raison que nous continuons d'investir dans des partenariats scientifiques et des technologies novatrices avec les universités locales et des groupes comme Génome Atlantique et le Collège vétérinaire de l'Atlantique. C'est pour cette raison qu'il existe maintenant de nombreuses données scientifiques dans le domaine de la santé des poissons, de l'ichtyobiologie, de l'océanographie, des systèmes d'amarrage des filets et des cages sécuritaires ainsi que des incidences environnementales de la salmoniculture. Toutes ces données scientifiques existent aujourd'hui grâce à l'industrie de l'aquaculture.

Ainsi, nous n'évoluons pas dans le noir. Nous ne sommes plus un laboratoire en biologie expérimentale. Nous sommes maintenant une industrie mature, sophistiquée et scientifique ayant un grand potentiel pour les collectivités côtières et rurales du Canada.

J'aimerais conclure en disant qu'il y a eu suffisamment d'études, suffisamment de crises générées par le lobby anti-salmoniculture bien financé au sujet de maladies qui n'existent pas, de dommages environnementaux qui ne se sont pas produits et de scénarios apocalyptiques au sujet du déplacement d'une pêcherie qui ne se sont pas réalisés.

Vous êtes assis devant une histoire de réussite entrepreneuriale saine canadienne qui doit être encouragée et pas contrecarrée par des concepts lourds et inutiles qui ne visent pas la réussite mais plutôt l'orchestration de la chute de notre secteur. Notre industrie représente l'un des quelques espoirs de croissance de l'économie canadienne; ce fait doit recevoir une importance toute particulière dans notre climat actuel, assombri par l'incertitude économique.

Nous demandons à notre gouvernement d'examiner les faits, d'accepter les données scientifiques de ses propres ministères et de ses collègues de partout dans le monde et d'élaborer et de mettre en oeuvre une stratégie très claire de croissance saine du secteur canadien de l'aquaculture. Nous avons besoin d'une loi fédérale écrite et conçue par l'aquaculture — une loi visant à la régir de façon adéquate, mais également à lui permettre de se développer.

Si nous obtenons ce soutien du gouvernement fédéral, nous vous appuierons. Nous sommes une entreprise qui va investir, qui continue d'investir et qui continue de croître, et nous devons investir à l'étranger — mais nous préférons investir chez nous. Avec

le bon climat économique, nous continuerons de bâtir des entreprises et des collectivités saines tout en conservant un environnement en santé, bon pour le Canada et les Canadiens.

Merci.

•(1640)

Le président: Merci.

Monsieur Drost, allez-vous faire une déclaration préliminaire?

M. J. Terry Drost (Commercialisation, Four Links Marketing, Gray Aqua Group Ltd.): Merci, monsieur le président et membres du comité, de m'avoir invité à parler au comité permanent à propos de la salmoniculture en parc clos. Je vous félicite de chercher des façons de rendre l'industrie salmonicole canadienne plus durable et efficace.

Je m'appelle Terry Drost et je vous parle au nom de Gray Aqua Farms Ltd., de Northampton au Nouveau-Brunswick. Je suis natif du Nouveau-Brunswick et j'ai commencé à travailler dans l'industrie salmonicole après avoir obtenu mon diplôme à l'Université de Guelph, en 1987. J'ai un baccalauréat en science animale avec spécialisation en production de bétail et, jusqu'en mars 1987, je ne connaissais pratiquement pas la salmoniculture. Toutefois, j'ai grandi dans la vallée de la rivière Saint-Jean, où je ne me trouvais jamais à plus de quelques centaines de mètres du fleuve. Et jusqu'à aujourd'hui, j'ai toujours eu une vue du fleuve de chez moi.

Je pense que le saumon de l'Atlantique, et en particulier de la souche de la rivière Saint-Jean, est le roi des poissons. La rivière Saint-Jean est l'une des plus grandes rivières à saumon de l'Amérique du Nord. Toutefois, pendant ma vie, j'ai constaté des changements énormes de la population de saumon de la rivière Saint-Jean. Au cours du dernier siècle, plusieurs barrages hydroélectriques ont été construits. La pêche commerciale au saumon sur la rivière Saint-Jean a été interdite. La pêche sportive a été progressivement réduite jusqu'à l'interdiction complète et, aujourd'hui, il n'y a même plus de pêche pour la consommation des Autochtones sur la rivière Saint-Jean.

Toutefois, le MPO, en partenariat avec Énergie Nouveau-Brunswick, a investi considérablement dans l'amélioration du stock de saumon et, heureusement, a conservé une population modeste de la souche de la rivière Saint-Jean du saumon de l'Atlantique.

La première nourriture que j'ai fabriquée en 1987 était destinée à un contrat du MPO pour la station piscicole de Mactaquac. La préservation de la souche de saumon de l'Atlantique de la rivière Saint-Jean est une préoccupation à la fois du secteur de la mise en valeur du saumon et de l'industrie aquacole depuis les débuts de ma carrière, il y a 25 ans.

Au tout début de l'industrie salmonicole du Nouveau-Brunswick, le MPO était la principale source de saumoneaux. L'industrie travaillait de concert avec la Fédération du saumon Atlantique pour protéger et préserver les stocks sauvages ainsi que pour fournir des stocks compatibles du point de vue génétique à toute l'industrie salmonicole du Nouveau-Brunswick. Je pense que la salmoniculture et les saumons sauvages peuvent non seulement coexister, mais également profiter grandement entre eux.

Les efforts d'amélioration du saumon du MPO ont contribué à créer des technologies de parcs clos qui sont utilisées partout dans le monde pour le rétablissement de la population de saumon ainsi que pour la salmoniculture. Nous avons appris à connaître le poisson, et nous continuons de le faire: comment le nourrir et aussi comment maintenir les conditions d'élevage les plus naturelles.

Gray Aqua Farms Ltd. fait fonctionner l'une des écloseries de saumons en parcs clos les plus grandes et les plus avancées du point de vue technologique au monde, juste sur les rives de la rivière Saint-Jean. Avec un volume de réservoir de 10 000 mètres cubes et un débit d'eau de 12 000 gallons par minute, Gray Aqua Farms peut produire plus de cinq millions de saumoneaux chaque année. Cela représente environ 500 tonnes de production salmiconicole.

Ces saumoneaux seront transférés en eau salée et élevés dans des conditions d'eau naturelles, dans des cages dans l'océan pour les prochains 12 à 18 mois de leur vie. Ils produiront des saumons de 10 livres et assureront une production totale de plus de 20 000 tonnes métriques de saumon de taille commerciale. Cela multiplie par 40 la biomasse.

La production entière pourrait-elle se faire en parc clos? Oui, mais les coûts environnementaux, économiques et sociaux seraient immenses.

Les activités de Gray Aqua Farms à Northampton, au Nouveau-Brunswick, se déroulent sur un terrain de 10 acres logeant plusieurs bâtiments qui contiennent des réservoirs de différentes tailles et 28 grands réservoirs extérieurs. Il s'agit d'un système à débit continu où l'eau est traitée à son entrée et à sa sortie. Les coûts d'énergie annuels pour l'écloserie s'élèvent à 350 000 \$. Les coûts liés à l'oxygène et aux autres traitements sont de 250 000 \$ par année. L'entretien du système coûte plus de 400 000 \$.

● (1645)

Le coût opérationnel total d'une écloserie, en excluant l'alimentation des saumons et la main-d'oeuvre, correspond à plus d'un million de dollars.

Honorables députés, si vous deviez élever ces cinq millions de saumoneaux dans un parc clos pendant une année et demie de plus, une extrapolation rapide permet de calculer qu'il faudrait un terrain de 400 acres, 480 000 gallons d'eau, un système d'aquaculture à circuit ouvert ou en recirculation et au moins 40 millions de dollars en frais d'exploitation, alimentation et main-d'oeuvre en sus.

Enfin, imaginez le coût pour l'industrie canadienne au complet, avec une production de plus de 120 000 tonnes métriques. Comment trouverions-nous le territoire nécessaire pour s'alimenter en eau et en électricité, gérer les déchets de parcs clos de cette envergure, tout en s'assurant que les entreprises canadiennes survivent économiquement malgré ces coûts additionnels?

Il serait certainement impossible de faire concurrence aux producteurs des autres pays. Je crois que le gouvernement devrait se poser la question suivante: comment appuyer l'industrie canadienne actuelle pour la rendre plus viable, lui permettre de prendre de l'essor et de livrer concurrence aux autres producteurs sur le marché, tout en appuyant les collectivités côtières qui dépendent de l'industrie du saumon pour assurer leur viabilité économique?

Le Canada, de par son littoral qui est l'un des plus longs au monde et son grand passé de producteur de fruits de mer, assume une position idéale pour devenir une grande puissance mondiale dans la production aquacole.

Pour terminer, je vous rappelle ce que le premier environnementaliste et défenseur de la mer a dit. D'ailleurs, je crois que Jacques Cousteau était en avance sur son temps lorsqu'il a déclaré que nous devrions semer dans l'océan et en apprivoiser la faune, pour devenir des fermiers et non pas des chasseurs en mer. D'après lui, la civilisation tient à cela: remplacer la chasse par l'élevage.

Merci.

● (1650)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Drost.

Monsieur Allen, vous avez la parole.

M. Mike Allen (Tobique—Mactaquac, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à remercier nos témoins, en particulier Terry, car il vient de ma circonscription. J'ai d'ailleurs une vue sur la même rivière que vous à partir du toit de ma maison, si je ne m'abuse. Lorsque nous avons bâti notre maison, ils ont fermé à la pêche au saumon la même partie de rivière la même année, malheureusement à Grand Pass, tout juste en dessous du barrage Maguaguadavic.

J'ai eu l'occasion de me rendre dans votre installation à Northampton à maintes reprises, et nous avons eu l'occasion de discuter bien souvent également. J'ai tant de questions et si peu de temps.

J'aimerais commencer par dénoncer le fait que nos témoins n'ont pas comparu dans le même groupe. Cela aurait permis d'établir un dialogue. C'est dommage, car aucun échange n'aura lieu. J'aimerais aborder la question des fuites. J'aimerais savoir ce que vous en pensez. J'aimerais connaître le nombre d'échappés qui ont été documentés et j'aimerais que vous nous parliez de l'exactitude des données à cet égard.

Pouvez-vous également nous parler des répercussions génétiques sur les espèces sauvages? J'aimerais savoir quel est le point de vue des producteurs aquacoles sur cette question. Est-ce que les poissons sont effectivement en mesure de se reproduire dans un environnement sauvage? Notre dernier témoin a dit que le taux de survie était d'environ 0,02 p. 100, et il a également parlé de la capacité de reproduction dans cet environnement. Pourriez-vous aborder ces deux points, s'il vous plaît?

Mme Nell Halse: Je répondrai en premier, car je représente une entreprise aquacole établie au Nouveau-Brunswick depuis 25 ans.

Notre bilan indique un très faible nombre d'échappés. Comme Bill l'a dit, il y a eu certains incidents l'année dernière, mais pas dans notre entreprise. Il s'agissait également de saumoneaux, alors je ne peux pas spéculer sur ce qu'il est advenu de ces poissons.

Or, en 2005, nous avons eu un problème de sabotage dans l'un de nos parcs. Cela fait déjà un certain temps. À cette époque, nous avons obtenu des permis du ministère des Pêches et des Océans. Nous n'étions pas autorisés à essayer de récupérer les échappés sans permis, alors nous nous sommes donnés beaucoup de mal pour mettre le tout en place. En réalité, la plupart des échappés disparaissent très rapidement et bon nombre d'entre eux sont dévorés par les phoques.

S'agissant de chiffres et de statistiques, il faut se montrer prudent pour tenir compte du tableau global. Oui, le nombre de saumons d'élevage se trouvant dans les rivières a augmenté, mais n'oublions pas que ce nombre correspond à 10. Par conséquent, le pourcentage demeure inférieur par rapport au saumon sauvage. Heureusement, il est très rare qu'il revienne également. Le nombre de saumons d'élevage qui se trouvent dans les rivières dans cette région est très peu élevé. Bien sûr, il y a quelques incidents, mais ils sont très peu fréquents. Cela se produisait surtout au tout début.

Les choses ont évolué parce que nous avons appris comment s'équiper pour s'adapter à l'environnement. Chez nous, à Cooke Aquaculture Inc., nous n'avons pas enregistré d'échappés. Toutefois, en vertu des nouvelles exigences réglementaires, nous sommes tenus de signaler tout échappé. Si nous estimons avoir perdu 100 poissons, nous devons en faire rapport.

Il y a eu des incidents l'année dernière où nous avons fait rapport à deux reprises sur le fait que nos plongeurs ont détecté un trou dans le filet. Nous n'avons pas perdu de poissons, mais nous en avons fait rapport tout de même. Notre entreprise fait rapport volontairement, et ce, même depuis l'époque où ce n'était pas une obligation. En fait, pour ce qui est de l'incident de sabotage auquel j'ai fait référence plus tôt, nous avons communiqué avec les responsables situés au Maine de la Fédération du saumon Atlantique pour les en avertir immédiatement.

D'après notre expérience, les poissons demeurent en cage. Nous voulons qu'ils y demeurent, et nous faisons de notre mieux pour qu'ils ne s'échappent pas. Malheureusement, il y a eu quelques incidents, mais dans d'autres entreprises.

M. Mike Allen: Mais s'ils devaient néanmoins s'échapper, quelles seraient les répercussions sur le plan génétique?

Mme Nell Halse: D'abord, notons qu'il s'agit du même poisson. Nous élevons des espèces indigènes, comme nous sommes tenus de le faire. Dans d'autres parties du monde, on a le droit d'élever des espèces qui ne sont pas nécessairement propres à la région.

Ces espèces sont élevées dans des parcs; par conséquent, elles sont à plusieurs générations du saumon sauvage. Ce débat est un peu complexe. D'un côté, on peut affirmer que c'est une bonne chose qu'ils ne puissent survivre en cas d'échappé, mais la plupart des gens ont conscience du fait qu'il y a de nombreuses autres raisons qui expliquent le déclin du saumon sauvage, outre l'aquaculture. C'est une question de survie en mer.

L'Organisation pour la Conservation du Saumon de l'Atlantique Nord, à laquelle je participe depuis de nombreuses années, a affirmé clairement que la survie en mer est la principale cause du déclin du saumon sauvage à l'échelle mondiale, et il y a plusieurs cas dans notre région.

Terry, voudriez-vous intervenir?

• (1655)

M. Mike Allen: Pourriez-vous nous dire si les saumons d'élevage qui s'échappent peuvent se reproduire avec les saumons sauvages?

M. J. Terry Drost: Oui, je peux répondre à votre question: c'est fort improbable, voire presque impossible. Je ne crois pas qu'ils puissent se rendre jusqu'aux bassins de fraie.

Je suis d'accord avec ce que Nell a dit. Il s'agit d'une exigence. Les introductions et les transferts sont administrés par le MPO. Nous faisons l'objet d'un contrôle rigoureux quant aux souches de poissons que nous pouvons élever en cage. Oui, il s'agit d'un poisson assez similaire. Une de mes premières expériences en ce qui a trait à l'élevage du saumon a eu lieu avec un généticien de la Fédération du saumon Atlantique alors que j'étais à l'Université de Guelph. Nous avons travaillé sur la génétique des populations. Nous essaierons d'améliorer les gènes de nos stocks de saumon, mais il s'agira d'un processus très lent. Même si nous en sommes peut-être à sept générations du saumon sauvage, je ne crois pas qu'il y ait eu de mutations substantielles sur le plan génétique.

M. Mike Allen: Vous avez parlé des densités de stocks. Je sais que Gray Aqua a un stock de géniteurs dans l'un des bassins que j'ai vus récemment lors d'une visite. Pouvez-vous m'indiquer quelles densités il faudrait à un niveau commercial, par opposition aux densités dans vos cages en filet?

Ma seconde question est la suivante: vu les chiffres que vous venez d'évoquer, un milliard de dollars et 40 millions de dollars de coût de fonctionnement annuel, pourra-t-on obtenir dans le marché le prix supérieur que nécessiteraient ces coûts additionnels?

M. J. Terry Drost: La réponse à la première question est que, dans un élevage en parc clos, on serait contraint d'augmenter les densités, par rapport à celles que nous aimerions maintenir dans les cages et que nous maintenons, d'ailleurs, soit entre 15 kilos et 20 kilos par mètre cube. Et je parle là du maximum, juste avant la mise en marché. Jamais le site dans son ensemble n'atteint ce niveau, alors que, dans un élevage en parc clos, j'imagine qu'on tournerait autour de 50 ou plus, juste pour que ce soit rentable économiquement. Cela entraîne une multitude de nouveaux défis. Comment maintenez-vous la qualité de l'eau? Pomper assez d'eau pour assurer la circulation dans ces poissons représente un défi majeur. Et ce n'est pas faute d'avoir essayé l'élevage en parc clos pour l'aquaculture du saumon.

L'une des premières installations d'élevage en parc clos du monde a été le fait d'une société de Nouvelle-Écosse, Sea Pools, au début des années 1970. Elle a essayé de cultiver la truite et a échoué. D'autres s'y sont frottés, au Cap-Breton et en Gaspésie. On a tenté l'expérience dans toute une série de domaines, pour se heurter chaque fois à de graves difficultés, quand la biomasse augmentait. La première année, quand on vise 1,4 kilo, c'est facile. Par la suite, l'approbation de 2,5 kilos ou 3 kilos est une autre paire de manches, dans un élevage en parc clos.

Il sera donc intéressant de voir comment la Fédération du saumon Atlantique se tire de sa recherche à l'Institut des eaux douces. Je connais bien l'institut; ils sont excellents. Mais il va falloir suivre la question de près.

Pour aborder l'autre volet de votre question, celui sur la possibilité de vendre le produit, je pense que l'élevage en parc clos pose de véritables problèmes de durabilité et de bilan carbone qui constitueront un désavantage dans le marché.

M. Mike Allen: Avez-vous des chiffres sur l'augmentation de prix?

Mme Nell Halse: Alan est notre vice-président de la mise en marché et des ventes. Peut-être voudra-t-il répondre à cette question.

M. Alan Craig (vice-président, aux ventes, True North Salmon, Cooke Aquaculture Inc.): Oui, peut-être pourrais-je répondre.

Ce que je peux dire c'est que la concurrence à notre produit sur le marché est internationale: en Amérique du Nord, elle est norvégienne, écossaise, chilienne. Le marché est déjà difficile à l'heure qu'il est; il connaît de grosses fluctuations. Nous ne pourrions pas nous permettre le luxe de rentrer dans nos frais pour un élevage en parc clos, à moins que le reste du monde fasse le même choix.

• (1700)

Le président: Merci.

Monsieur Donnelly.

M. Fin Donnelly: Merci, monsieur le président.

À mon tour, je voudrais souhaiter la bienvenue à nos témoins. Merci d'avoir pris le temps de nous rencontrer.

Laissez-moi m'attacher à Cooke Aquaculture. On a récemment accusé Cooke Aquaculture d'avoir rejeté des pesticides illégaux dans la baie de Fundy. L'enquête a été déclenchée quand des pêcheurs de homard ont découvert des homards morts ou mal en point de la région de Campobello, de l'île Deer et de celle de Grand Manan. Environnement Canada, qui menait l'enquête, a constaté que le produit chimique utilisé était la cyperméthrine. C'est interdit dans les eaux canadiennes, vu que c'est nocif pour les crustacés. Environnement Canada a constaté 11 rejets de ce produit chimique et les pêcheurs sont préoccupés pour les lieux traditionnellement exploités pour la pêche, manifestement avec raison.

Cooke Aquaculture prétend que l'aquaculture et la pêche traditionnelle peuvent coexister, mais, à la suite de cet incident, on peut en douter. Plus cela va, plus on semble s'opposer à l'aquaculture sur la côte Est.

Croyez-vous que le rejet illégal aurait été arrêté ou limité par un élevage en parc clos?

Mme Nell Halse: Manifestement, nous ne pouvons pas discuter de la nature des accusations portées par Environnement Canada dans la cause, vu que les tribunaux en sont maintenant saisis et que ce n'est pas le sujet de la réunion d'aujourd'hui. Il reste une question plus large, une question d'importance: comment nous gérons la santé des poissons dans nos fermes, quels produits nous utilisons, comment nous les utiliserions et à quelle fréquence. Ces allégations, comme vous le soulignez, portent sur quelques homards morts qui font l'objet d'une enquête de Environnement Canada. On n'a pas tué le homard en masse. Les débarquements de homard continuent à des niveaux records dans la baie de Fundy, dans les zones jouxtant nos fermes.

En fait, si vous survolez nos fermes — et nous venons de faire prendre des photos aériennes la semaine dernière, quand la saison du homard commençait juste sur Grand Manan — vous pouvez constater que toute la ferme est émaillée de casiers à homard partout autour des cages. C'est une pratique qui existe depuis de nombreuses années et un bon exemple de la façon dont nous coexistons. Pêcheurs et aquaculteurs travaillent à partir des mêmes jetées; ils font souvent partie des mêmes familles; nos enfants vont à l'école ensemble. On ne peut donc pas parler de deux groupes isolés. S'il y avait véritablement une dévastation terrible, on ne verrait pas les pêcheurs appâtés systématiquement leurs casiers autour des fermes et le faire délibérément. Nous fournissons un habitat naturel pour le homard. Tels sont les faits.

Pour ce qui est de la gestion du pou du poisson, c'est un problème qui nous a posé de grosses difficultés dernièrement au Nouveau-Brunswick, quand un traitement des aliments pour poissons que nous utilisions a cessé d'être aussi efficace que par le passé. Nous avions des températures de l'eau exceptionnellement chaudes et pas d'autres options, malgré notre travail pendant toute une année avec le gouvernement, tant provincial que fédéral, pour élaborer un programme national de santé des poissons permettant un accès aux types de traitement disponibles dans d'autres pays. Nous n'avions rien à utiliser. La situation a connu une escalade et cela a suscité de grandes peurs dans la collectivité sur ce que fait le secteur de l'aquaculture. Mais si le secteur utilisait toute une série de produits chimiques illégaux, nous n'aurions pas de problèmes pour contrôler les poux du poisson. C'est quelque chose à garder à l'esprit, si on veut mener la réflexion à sa conclusion logique.

Loin de moi l'idée de dénigrer les préoccupations des pêcheurs. Il est important que nous maintenions un dialogue avec eux, que nous leur disions ce que nous faisons. L'été dont je parlais, nous avons

communiqué des renseignements sur les traitements que l'on appliquait dans les fermes à tous ceux qui cela intéressait: les pêcheurs, les groupes de conservation ont obtenu ces données. Hélas, elles n'ont pas toujours été interprétées clairement. En tout cas, depuis cet été problématique, nous avons investi des millions de dollars dans des technologies de bateau-vivier, afin de pouvoir utiliser un système d'élevage en parc clos pour traiter les poux du poisson. On pompe les poissons pour les faire passer de la ferme à la soute de ce grand navire contenant de l'eau de mer; on administre une toute petite quantité d'un traitement approuvé, sous la supervision d'un vétérinaire; puis on pompe à nouveau pour faire repasser les poissons dans les cages.

L'année passée, nous nous sommes contentés d'utiliser des bains de traitement au peroxyde d'hydrogène, qui est un produit bénin — mesure que les pêcheurs ont appuyée. À Grand Manan, par exemple, nous n'avons pas fait de bain de traitement du tout. C'est la semaine dernière seulement que nous avons fait le premier. Le problème est gérable, avec les bons outils. On peut l'affronter.

Avant tout, nous avons investi dans des technologies vertes. Nous considérons d'ailleurs que les bateaux-viviers et le peroxyde d'hydrogène tombent dans cette catégorie. Outre cela, nous explorons une approche adoptée avec grand succès en Norvège. Certains d'entre vous se sont rendus en Norvège. Là-bas, on a découvert un poisson local qu'on appelle la vieille et qui mange des poux du poisson. On peut les mettre dans une cage avec le saumon. Cela fonctionne si bien qu'ils ont maintenant des éclosiers de vieilles, afin de ne pas amoindrir le stock de vieilles dans la nature. Nous ne pouvons pas importer ce poisson qui n'est pas autochtone. Mais nous pouvons tâcher de voir s'il existe un poisson local qui ferait la même chose. Ainsi, notre société a investi dans un projet portant sur la tanche-tautogue venant de la baie de Fundy. Nous avons mené des essais au Centre des sciences de la mer Huntsman, qui ont très bien fonctionné. Et nous avons mené notre premier essai sur le terrain.

Il n'y pas de remède magique. Nous faisons notre possible pour investir dans de bonnes solutions.

● (1705)

M. Fin Donnelly: Si votre secteur passait à l'élevage en parc clos, pour quelque raison que ce soit, durant un certain temps, qu'arriverait-il à Cooke ou à Gray?

Mme Nell Halse: Eh bien, je pense...

M. Fin Donnelly: Il semble que les chiffres que vous citez vous mèneraient à la faillite.

Mme Nell Halse: Comme je l'ai dit au début, il y a deux questions à se poser: Est-ce qu'on peut le faire? Et est-ce qu'on devrait le faire. Il y aura des défis, comme l'a déjà dit Terry. Celui de la densité des stocks serait considérable. Où trouverait-on toutes les terres voulues? Quelle forêt voudrait-on couper à blanc? Quelle terre agricole voudrait-on s'approprier? Est-ce qu'on veut que des fermes d'élevage en parc clos accaparent des ressources d'eau douce qui vont être de plus en plus précieuses? Ce sont des questions philosophiques importantes qu'il convient de poser.

Il y a un type de science qui s'appelle l'analyse du cycle de vie. Nous avons des experts au Canada atlantique qui ont effectué du travail dans ce domaine. Si on procédait différemment, quel serait le bilan carbone? Si nous déplacions toutes nos fermes et si nous les installions dans des parcs clos en terre ferme plutôt que dans l'océan, une analyse du cycle de vie montrerait un bilan environnemental vraiment important, que la population regarderait d'un mauvais oeil, selon moi.

M. J. Terry Drost: Je reviendrais quant à moi à votre première question sur les maladies et les produits chimiques, avec l'élevage en parc clos. Y en aurait-il plus ou moins? Selon moi, il y aurait plus de maladies et plus de rejets chimiques. D'après mon expérience, j'en suis convaincu. Il y a plusieurs exemples, que j'ai évoqués, et d'autres encore, juste sur la côte Est du Canada, qui montrent que l'élevage de ces poissons dans des systèmes en parc clos cause de gros problèmes quand les biomasses sont importantes.

Est-ce que nous survivrions? Le MPO a fait beaucoup d'études des diverses technologies — technologies émergentes. Y aurait-il un changement de paradigme? Se présenterait-il un élément qui nous avait complètement échappé? Peut-être. Selon moi, toutefois, nous serions sans doute acculer à la faillite si nous devons passer à l'élevage en parc clos, vu que nos concurrents ailleurs dans le monde n'y seraient pas contraints.

M. Fin Donnelly: Pour ce qui est du maintien du statu quo ou de votre exploitation actuelle, avez-vous des plans d'expansion?

Mme Nell Halse: Oui, effectivement. Cooke Aquaculture a connu une croissance spectaculaire ces 25 dernières années. Nous avons investi surtout dans le Canada atlantique et au Maine. Nous avons aussi acheté une société dans le sud du Chili où, à dire vrai, le modèle d'intégration canadien fonctionne très bien. Nous venons aussi de nous porter acquéreur d'une installation d'élevage de bar commun et de dorade dans le sud de l'Espagne, notre premier passage à une espèce complètement différente.

Donc oui, nous avons des plans de croissance et d'investissement, mais ce n'est pas un statu quo. Il n'existe pas de statu quo dans notre secteur, qui est en constante évolution...

M. Fin Donnelly: Je regrette, je parlais juste du règlement.

Mme Nell Halse: Très bien. Pour ce qui est des parcs clos... Je crois que c'est un commentaire important parce que nous cherchons toujours de nouvelles technologies, de nouvelles façons de faire les choses, nous investissons dans les méthodes novatrices, c'est la façon dont nous fonctionnons.

Nous voulons prendre de l'expansion comme entreprise. Il faut se demander cependant où. Nous voudrions le faire dans notre propre région. Nous prévoyons prendre de l'expansion en Nouvelle-Écosse. Nous avons approuvé deux nouvelles piscicultures l'année dernière. Nous avons présenté une demande pour trois nouveaux sites sur la côte Sud. Nous faisons toutes les démarches: les étapes de la consultation; l'évaluation environnementale et la consultation du public.

Vous avez parlé de l'opposition en Nouvelle-Écosse. Il est vrai qu'il y a un groupe très vocal qui s'oppose carrément à ce que nous essayons de faire dans cette province. Il existe également un mouvement communautaire très fort de gens qui vivent dans les collectivités côtières et qui veulent que leurs enfants continuent d'y vivre et aient de bons emplois. Il est très important de signaler que ce groupe est complètement indépendant de notre compagnie. Il propose ses propres questions. Il a créé un site sur Facebook. Les membres de ce groupe lisent les documents scientifiques et disent qu'ils veulent que les emplois soient créés mais pas à n'importe quel prix. Ils veulent s'assurer que les choses soient faites comme il faut, et je pense que c'est un très bon signe pour cette province.

À Terre-Neuve, la même chose s'est produite. Le gouvernement de cette province est très engagé, et il adopte des règlements très stricts.

C'est un commentaire qui avait été fait, on avait dit que les règlements de l'État du Maine et ceux de l'Est du Canada ne sont vraiment pas comparables. Il y a des questions de compétence ou il y

a des différences c'est évident. C'est notre entreprise qui est dans les deux régions et nous avons quand même beaucoup d'expérience, mais en raison de notre éco-étiquetage nous avons des pratiques exemplaires et nous faisons les choses exactement de la même façon dans l'État du Maine qu'au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve.

● (1710)

M. J. Terry Drost: Gray's Aqua Farms a également fondé une autre compagnie qui élève le saumon en mer. Cette entreprise s'appelle Gray Aqua Group. Il y a actuellement deux sites d'élevage à Terre-Neuve, et cette entreprise prendra de l'expansion au cours des prochaines années. Elle a l'intention de devenir un joueur important dans le domaine de la production du saumon Atlantique au Canada. La côte Sud de Terre-Neuve a présenté des défis écologiques assez intéressants.

Je suis d'accord avec ce qu'a dit Nell à l'égard des nouvelles technologies. Il y a eu des changements extraordinaires dans le domaine des technologies d'élevage au cours des dernières années. Nous pouvons choisir des endroits où nous n'aurions pas pu avoir de site d'élevage il y a 10 ans, et nous avons beaucoup de succès, et il n'y a pratiquement aucune évasion. Les conditions d'élevage sont absolument extraordinaires.

Je crois qu'il s'agit là d'une occasion rêvée pour la côte Sud de Terre-Neuve. C'est une occasion en or pour la région Atlantique, une occasion de créer une solide industrie de l'élevage du saumon.

Le président: Monsieur Leef.

M. Ryan Leef (Yukon, PCC): Merci, monsieur le président.

Bienvenue. J'aimerais que l'on revienne brièvement au montant de 40 millions de dollars que vous avez mentionné. Vous avez dit que c'est ce qu'il en coûterait pour avoir une installation en parc clos. Pour que l'on puisse vraiment comparer, pourriez-vous nous dire combien une installation de cages en filet coûte en moyenne?

M. J. Terry Drost: Sans inclure la main-d'oeuvre et la nourriture — et en mer, ce sont là les coûts les plus importants — cela représenterait... En fait la main-d'oeuvre et la nourriture représentent plus de 75 p. 100 des coûts. Puis il y aura les coûts d'investissement et les autres coûts d'exploitation, c'est-à-dire les bateaux pour vous rendre au site et l'assurance et j'en passe.

Ce genre d'exploitation coûterait beaucoup moins cher. Je ne peux pas vous donner un chiffre exact pour une production de 20 000 tonnes. Ce serait peut-être possible de le faire si on ne tient pas compte de la nourriture et de la main-d'oeuvre, mais ça représenterait certainement moins de 20 p. 100 du chiffre que je vous ai mentionné pour l'élevage en parc clos. En fait je pense que ça coûterait moins de huit millions de dollars.

M. Alan Craig: J'allais dire un quart des 40 millions de dollars que coûte une installation à parc clos. Nos chiffres sont sensiblement les mêmes.

M. Ryan Leef: C'était une colle.

Passons maintenant au rendement; je ne veux pas que l'on parle en détail de votre rendement en matière d'élevage de saumon en parc clos, mais on nous a dit un peu plus tôt que plus de 200 000 poissons s'étaient évadés. Voici la première partie de ma question: Est-ce que c'est un chiffre que vous avez déjà entendu? Êtes-vous d'accord avec cette évaluation du nombre d'évadés?

De plus, comme vous l'avez signalé, vous êtes fier de votre programme d'élevage et des mesures que vous avez prises pour empêcher les évasions. En fait, d'après ce que vous nous avez dit, il y a très peu de poissons qui s'évadent de vos sites. Vous avez parlé brièvement des méthodes que vous employez pour empêcher les évasions, il s'agit en fait d'assez bonnes technologies. Est-ce que les entreprises ont des façons différentes d'empêcher les évasions? Lorsque j'ai entendu un peu plus tôt le chiffre de 200 000 évadés, j'ai été surpris parce que je pensais que vous empêchiez simplement le poisson de s'évader et que vous trouviez une technologie qui vous permettait de le faire.

Pouvez-vous m'expliquer brièvement quelles sont les diverses technologies employées pour empêcher les évasions? Quelle serait la différence entre les techniques que vous employez et celles qu'emploient les autres entreprises?

• (1715)

Mme Nell Halse: Il y a eu beaucoup de fusions et de regroupements dans le secteur de la salmoniculture au cours des 12 derniers mois. Il n'y a donc pas beaucoup de joueurs. Les intervenants aujourd'hui ont des entreprises familiales qui ont beaucoup d'expérience et qui oeuvrent dans le secteur depuis à peu près le même nombre d'années. Je pense particulièrement au Nouveau-Brunswick, mais cela vaut également pour... À part les Grays, qui sont en fait ce qu'on pourrait appeler des nouveaux venus dans le domaine de l'aquaculture, il s'agit de compagnies qui oeuvrent dans le secteur depuis très longtemps.

Par exemple, notre entreprise est éco-certifiée; il se pourrait qu'une autre compagnie ait un programme d'assurance de la qualité; il y a donc des différences à cet égard, et évidemment, nous aimons ces différences. Cela nous aide sur le marché.

Pour ce qui est de la structure, et nous devons tous respecter les règlements, en passant, je pense que la raison pour laquelle le nombre de poissons qui s'évadent de nos sites a diminué de façon dramatique est que nous avons 25 ans d'expérience pas simplement dans le domaine de l'aquaculture, mais dans le domaine de la création, de la conception et de construction du matériel, pas simplement les parcs et les filets, mais les structures d'amarrage sur le fond de l'océan qui permettent d'éviter que nos parcs ne se déplacent... c'est probablement les principales raisons. Cela ne veut pas dire qu'il ne pourrait pas y avoir un événement dévastateur. Je crois que les poissons qui se sont évadés d'un site pendant les fêtes de Noël l'année dernière, ou était-ce l'automne dernier, étaient des saumoneaux, de très jeunes poissons, et ils ne se sont pas rendus bien loin. Ils ont simplement disparu.

Nous sommes conscients de l'importance... Après tout ce sont nos investissements. Nous ne voudrions pas que ces poissons s'évadent et remontent les rivières non plus. Et, comme je l'ai dit, nous nous intéressons également à la conservation. Nous partageons les intérêts et les préoccupations de la FSA.

De plus il y a des règlements à l'égard de la présentation de rapports. Nous devons rendre compte au secteur de l'assurance. Il y a également le secteur des banques auquel nous devons rendre compte. Ce n'est pas comme s'il s'agissait d'une ferme d'agrément. Il s'agit d'une entreprise. À toutes les étapes, nous devons rendre compte de nos activités. Nous avons des plongeurs qui vont sans cesse dans les enclos pour vérifier l'état de santé du poisson, mais également le fonctionnement du matériel. Et ça, c'est 12 mois par année.

M. J. Terry Drost: J'aimerais ajouter qu'à l'occasion les nouvelles technologies que nous essayons ne fonctionnent pas. Dans le cas dont nous parlions, la nouvelle technologie n'a pas fonctionné. Les

prototypes avaient été mis à l'essai, et tout semblait être parfait. L'entreprise de salmoniculture a obtenu des polices d'assurance, et a fait preuve de la diligence requise. Tout le monde a fait beaucoup de travail avant de transférer le poisson à ce site, et les problèmes se sont manifestés assez tôt. C'était une bonne chose pour cet aquaculteur parce qu'il n'avait pas trop investi. Et à mon avis, les poissons qui se sont évadés ne présentaient aucun risque pour le poisson sauvage.

Les nouvelles technologies ne fonctionneront pas toujours comme vous le voudriez. La même chose vaut pour l'élevage à parcs clos. Il y a eu par le passé des développements de site aquacoles à grande échelle en parcs clos. Un des plus gros dans la région atlantique était celui d'une entreprise au Cap-Breton. Les propriétaires voulaient assurer la rentabilité d'un élevage de saumons en bassins, en raison des conditions environnementales plutôt difficiles de cette région. Le gouvernement avait investi beaucoup d'argent dans ce projet, et il en va de même pour divers autres investisseurs, plusieurs millions de dollars. Vous pouvez probablement aller visiter ces bassins aujourd'hui. La technologie employée n'a pas fonctionné.

M. Ryan Leef: Nous avons entendu des opinions contradictoires quant à la disponibilité de terrains pour la construction de systèmes en parc clos. Je crois que l'on nous a dit qu'il serait peut-être un peu plus facile de trouver un terrain pour y construire un site aquacole que de trouver un site dans des cours d'eau pour y installer des parcs à filet.

Je vous prie de m'excuser si je n'emploie pas la bonne terminologie. Je viens du Yukon.

Est-ce que cet énoncé vaut surtout pour les nouveaux venus dans le domaine de l'aquaculture? Si j'essayais de me lancer dans ce domaine, serait-t-il plus judicieux pour moi de construire en milieu terrestre?

• (1720)

Mme Nell Halse: Il ne faut pas oublier que certaines espèces de poissons peuvent être élevées avec beaucoup de succès dans des installations d'aquaculture en milieu terrestre. Nous ne disons pas que la technologie de ce type d'installations en milieu terrestre ne fonctionne pas; ce n'est tout simplement pas le type d'aquaculture qui convient au saumon atlantique.

Avez-vous dit que vous venez du Yukon?

M. Ryan Leef: Oui.

Mme Nell Halse: Il y a d'excellents sites d'élevage de l'omble chevalier au Yukon, et ils réussissent très bien. C'est justement ce que nous voulons dire — pour le saumon atlantique, ce genre d'élevage n'est pas efficace pendant tout le cycle de vie du saumon.

M. Alan Craig: Lorsque vous comparez l'omble chevalier au saumon atlantique, il y a déjà une différence de taille. L'omble chevalier se vend à des poids de deux à trois livres. La taille moyenne du saumon atlantique est de 10 à 12 livres. Ainsi, la superficie nécessaire à l'élevage de ce poisson est différente. Et ça c'est un facteur important.

Quant aux évasions, je pense qu'il faut placer les choses dans leur contexte et parler des 10 dernières années. Les 200 000 poissons qui se sont évadés l'année dernière étaient des saumoneaux; il y a donc très peu de chances qu'ils aient pu survivre assez longtemps pour se reproduire. À l'exception de cette évasion dramatique, très peu de poissons se sont évadés des sites aquacoles depuis l'implantation de l'aquaculture au Canada.

Le président: Merci.

Monsieur Eyking.

L'hon. Mark Eyking: Merci, monsieur le président. Je désire souhaiter la bienvenue à nos témoins.

J'adore pêcher le saumon atlantique, et ma femme et ma famille adorent manger ce poisson. Cependant il existe un problème. Si je ne pêche qu'un saumon par année, cela ne suffit pas, et nous devons donc acheter une bonne partie du saumon que nous mangeons. J'ai dit à mon épouse d'acheter une autre espèce, et elle achète de la truite. C'est une denrée alimentaire délicieuse qui ne coûte pas très cher. C'est bon pour la santé, et nous devons manger du poisson. C'est également bon pour l'industrie. En fin de compte, cependant, nous devons trouver une façon de permettre aux deux secteurs, celui de l'élevage et celui de la pêche d'espèces sauvages, de cohabiter.

Monsieur Craig, vous avez dit que si nous voulions pouvoir livrer concurrence à la Norvège et au Chili, il faudra employer d'autres technologies que celles qui sont proposées. Il ne faut pas oublier que d'autres facteurs entrent en ligne de compte quand on parle d'espèces menacées. Dans bien des secteurs, celui de l'agriculture, des forêts, des mines, il y avait des signes que les choses n'allaient pas très bien et les gens disaient « bien, ce n'est qu'un hibou », ou quelque chose du genre. Puis, Environnement Canada décrétrait qu'il s'agissait d'une espèce menacée et toute l'industrie devait cesser ses activités.

Je crains qu'un jour une décision du genre ne sera prise et que votre industrie ne sera pas prête. Que ce soit la bonne décision ou pas, ce genre de chose se produit. On l'a vu aux États-Unis, et en raison de la Endangered Species Act américaine.

Comment composer avec ce genre de situation? Un autre témoin a dit que l'Écosse prenait des mesures proactives. En fait l'Écosse essaie d'éloigner les sites aquacoles des zones où se trouvent les espèces sauvages. Je sais qu'il y a beaucoup d'anses et de baies dans la région atlantique au Canada et à bien des endroits on ne trouve pas de rivières à saumons. Je suis un agriculteur et je sais qu'on ne peut pas relocaliser les sites d'exploitation comme on le veut, mais à mon avis votre industrie en collaboration avec leur secteur pourrait formuler un plan qui porterait sur une période de 10 ou 15 ans.

Au lieu de travailler en tandem, vous devriez en venir à une entente. Par exemple, on dira: et s'il y a un nouveau site aquacole, il ne devrait pas se trouver dans une zone où l'on trouve également du saumon sauvage. Peut-être les gouvernements devraient-ils encourager certains aquaculteurs à relocaliser leur site ailleurs. Après avoir entendu ce qu'on a dit cet après-midi, je juge que c'est probablement une des meilleures solutions que pourraient demander les représentants du secteur du saumon sauvage.

Certaines des recommandations qui ont été formulées ne vous conviennent pas. Pourquoi ne pas avoir un plan qui porte sur une période de 10 ou 15 ans qui permettra de déterminer la façon dont votre industrie évoluera? Allons visiter l'Écosse et les autres endroits où on élève le saumon, pour voir comment ils ont fait les choses. Puis nous pourrions relocaliser certains des sites aquacoles et faire un essai; assurer que les salmonicultures ne sont pas dans les zones où se trouve le saumon sauvage et voir si les choses fonctionnent. Si vous n'agissez pas, vous pourriez simplement, du jour au lendemain, être forcés de plier armes et bagages en raison d'une décision prise aux termes de la Loi sur les espèces en voie de disparition. Je sais que vous ne voulez certainement pas que ce genre de choses se produisent. Donc, ces circonstances vous forcent à fermer boutique, c'est comme ça que ça se passe.

Mme Nell Halse: C'est déjà le cas. Nous avons acheté des entreprises dans le Maine, où l'industrie était en crise en raison, entre autres, du fait que le saumon de l'Atlantique est en danger. Des

contestations judiciaires ont été entamées sur plusieurs fronts. Notre entreprise a en fait racheté deux compagnies internationales qui avaient décidé de jeter l'éponge. Nous étions convaincus de pouvoir rebâtir le secteur, et nous avons réussi. L'année durant laquelle nous avons acheté les entreprises du Maine, on comptait 300 000 poissons dans l'eau, et maintenant il y en a près de trois millions. Nous avons ouvert une usine de transformation.

L'hon. Mark Eyking: Ces trois millions, c'est pour le Maine?

Mme Nell Halse: Dans le Maine, nous avons ouvert une usine de transformation, soit la toute première à ouvrir ses portes dans le Maine en 10 ans. Cela prouve qu'on peut y arriver. Nous avons rencontré les organes de réglementation et les ONG. D'ailleurs, le programme de parc clos a été élaboré en collaboration. De plus, cela n'a rien de nouveau pour nous, car auparavant nous avons...

• (1725)

L'hon. Mark Eyking: Permettez-moi de vous interrompre, mais j'aimerais savoir si vos installations dans le Maine sont situées à distance des zones sensibles pour le saumon sauvage?

Mme Nell Halse: Non, en fait, s'il fallait se tenir absolument éloigné du saumon sauvage, il n'y aurait aucune industrie dans le Canada atlantique.

L'Écosse n'est pas un très bon exemple. Je connais très bien l'industrie écossaise, car nous entretenons de bonnes relations avec le milieu un peu partout au monde. Nous nous rencontrons régulièrement. L'environnement varie d'un pays à l'autre. En Écosse, l'industrie est encore plus grande qu'au Canada. Les règlements ainsi que les codes de pratique suivis dans le Maine sont assez similaires aux nôtres.

L'hon. Mark Eyking: Et en Écosse?

Mme Nell Halse: Ici, et en Écosse également. En fait, nous avons même des façons de faire qui ne sont pas encore mises en pratique en Écosse. Nous sommes beaucoup mieux efficaces en matière de gestion du milieu et de jachère. Toute notre industrie est divisée ainsi, et ce n'est pas le cas en Écosse. Je crois que nous avons tout intérêt à être fiers de la façon dont notre industrie est gérée, et également de la façon dont elle est réglementée.

Je crois que le fait de s'éloigner de l'exploitation des saumons de rivière peut, à première vue, sembler être une bonne idée, mais il faut d'abord décider pourquoi on s'apprête à le faire. Est-ce nécessaire? Vous avez parlé du canari dans la mine. Il faut d'abord étudier la réalité. Que se passe-t-il de différent?

Le déclin du saumon de l'Atlantique dans les zones aquacoles a commencé bien avant que nous nous y installions. C'est le sujet d'une discussion précédente. Ce n'est pas parce que deux phénomènes se produisent tout près l'un de l'autre qu'il y a une corrélation. Avant même que le gouvernement fédéral ne demande à l'industrie d'intervenir, il devrait d'abord effectuer une analyse. Est-ce vraiment nécessaire? Est-ce que cela va vraiment changer les choses?

Même si on éliminait toutes les fermes de saumon de la côte Est du Canada, est-ce que le saumon sauvage reviendrait?

L'hon. Mark Eyking: Je ne sais pas si cette affirmation est juste... peut être, mais je ne crois pas que nous souhaitons...

Mme Nell Halse: Je crois que les chercheurs répondraient probablement non.

L'hon. Mark Eyking: Je ne crois pas que nous voulons que l'industrie se relocalise ailleurs. J'aurais aimé que les deux industries collaborent pour trouver une solution. Sinon, quelqu'un d'autre va prendre la décision à votre place. C'est ce que je pense.

Mme Nell Halse: Je suis totalement d'accord avec vous. Voici un exemple: nous travaillons avec la Fédération du saumon Atlantique sur un projet de conservation conjoint que nous avons réalisé depuis de nombreuses années. Le taux de remontée de la rivière Magaguadavic est très faible. Or, nous possédons une éclosierie dans cette rivière. Nous avons donc réservé un espace distinct doté d'une installation où, avec l'aide du groupe de récupération du saumon de la rivière Magaguadavic, soit un membre de la FSA, ainsi qu'avec le concours du MPO et d'un certain nombre d'écologistes locaux, nous élevons du saumon sauvage qui peut être libéré à différentes étapes par le groupe de récupération dans la rivière à des fins de reconstitution de stocks. De plus, une autre entreprise a participé à un autre projet à l'intérieur de la baie de Fundy.

Par conséquent, vous voyez que nous essayons de trouver des solutions, non pas seulement pour assurer la vitalité de notre industrie, mais également pour reconstituer les stocks de saumon sauvage. Nous disposons d'une expertise interne pour ce faire. Notre personnel compte beaucoup de spécialistes de la biologie halieutique qui savent mieux que quiconque comment préserver la santé des poissons.

M. J. Terry Drost: Je tiens à préciser que nous devons d'abord chercher à déterminer la cause du déclin. Je crois que dans la rivière Saint-Jean, le déclin des stocks de saumon de l'Atlantique a commencé bien avant l'arrivée de l'industrie dans la région des îles Charlotte, qui, soit dit en passant, est située à une assez bonne distance de l'embouchure de la rivière Saint-Jean.

Je me rappelle qu'il y a au moins 20 à 25 ans de cela, on avait déterminé que les pluies acides aux États-Unis étaient des principales causes du déclin de stocks de saumon dans bon nombre de rivières de la région du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse ainsi dans certaines rivières du Cap-Breton.

La qualité de l'eau est un facteur de taille. Beaucoup d'éléments peuvent avoir une incidence sur la qualité de l'eau. Je pense que la Fédération du saumon Atlantique a collaboré avec un certain nombre d'intervenants le long de ces cours d'eau. Ce n'est pas simplement une question de concurrence par rapport à d'autres poissons, voire, par rapport aux phoques; le phénomène constaté au fil des ans dans ces rivières est également attribuable à l'habitat.

Nous nous améliorons sur ce plan. Lorsque nous construisons une route maintenant, nous nous efforçons davantage de préserver l'habitat des poissons sauvages. N'importe quel travailleur de la construction vous dira que la façon de faire aujourd'hui est totalement différente de celle d'il y a 30 ans.

● (1730)

L'hon. Mark Eyking: Ce n'est pas la première fois que nous discutons de problèmes reliés au saumon, c'est-à-dire du saumon sauvage par rapport au saumon d'élevage. Sur la côte Ouest, on a également de graves problèmes, et il y avait même des discussions sur la possibilité d'établir des règles et règlements sur l'emplacement où les installations aquacoles pourraient être installées. Le même problème semble être présent sur la côte Ouest également.

À l'avenir, je crois que votre association devra étudier différentes technologies permettant de s'attaquer au pou du poisson ainsi qu'aux nombreux problèmes qui se produisent un peu partout.

Je crois que la Norvège connaît les mêmes difficultés en ce qui a trait aux espèces de saumon sauvage également, n'est-ce pas? Au Chili, il n'y a pas de pluies acides, mais on y indique un problème similaire quant au saumon sauvage. Dans ce pays, ce sont les saumons d'élevage qui sont montrés du doigt.

M. J. Terry Drost: Au Chili, au fil des ans, il y a eu des échappées qui ont mené à un début de migrations anadromes du saumon du Pacifique vers des rivières et cours d'eau chiliens. Je n'ai pas entendu dire que ce phénomène se soit produit ailleurs en Amérique du Sud.

L'hon. Mark Eyking: Je ne veux surtout pas vous donner l'impression que je vous mets sur la sellette.

Le président: Monsieur Eyking, je dois vous interrompre.

L'hon. Mark Eyking: Je commençais à peine à me réchauffer!

Le président: Oui, je peux le constater.

Au nom du comité, je tiens à vous remercier d'être venus aujourd'hui, d'avoir répondu à nos questions et de nous avoir fourni des renseignements. Nous vous en remercions. Je suis certain que tous les membres du comité vous en sont reconnaissants.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de venir aujourd'hui malgré vos horaires chargés.

Cela met fin à notre réunion. La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>